



Cameroon Education For All Network (CEFAN)
BP: 14 5984 Yaoundé, Cameroun. +237 670 91 50 44 - +237 73679376 -
Cefan2015@gmail.com

Rapport Final de l'évaluation de la réponse en Education en Situations d'Urgence Région de l'Extrême-Nord Cameroun



Par :
Kangatlam Alexis
Email : kangatlama2000@yahoo.fr
Tel : 699816684/675746434
Maroua-Extrême-nord Cameroun

Mars 2017

Sommaire

Abréviations.....	3
Liste des tableaux.....	5
Liste des photos.....	6
Résumé exécutif.....	7
1. Contexte.....	9
2. Objectifs de la mission.....	10
a. La définition de la population et l'échantillonnage.....	10
b. La collecte des données.....	11
c. L'analyse des résultats.....	11
CHAPITRE 1 : RAPPEL DES DISPOSITIONS INTERNATIONALES EN MATIERES DE LA REPONSE EN EDUCATION EN SITUATION D'URGENCE	13
I.1. Les objectifs retenus dans le plan de réponse humanitaire 2017.....	13
I.2. Les Normes minimales de sphère pour l'action humanitaire.....	13
I.3. Les Normes minimales de L'INEE.....	15
I.4. La réponse humanitaire.....	17
I.5. Grandes orientations de la politique éducative.....	18
I.5.1. La loi d'orientation de 1998.....	18
I.5.2. La loi d'orientation de 2001.....	18
I.5.3. Stratégie pour la croissance et l'emploi.....	18
I.5.4. Principes directeurs.....	19
I.6. Synthèse des axes stratégiques.....	21
CHAPITRE 2 : ANALYSES DES RESULTATS ET PERSPECTIVES	24
II.1. Caractéristiques sociodémographiques au Camp de Minawao.....	25
II.2. Caractéristiques sociodémographiques des déplacés internes.....	26
II.3. Constats et analyse selon les normes INEE.....	27
Normes fondamentales.....	27
a) <i>Participation communautaire</i>	27
b) <i>Coordination</i>	28
Domaine deux : accès et environnement d'apprentissage.....	32
Constats dans le Mayo-Sava qui accueille les déplacés internes.....	38
Constats dans la ville Kousseri qui accueille les déplacés internes.....	41
Constats dans la ville de Mokolo qui accueille les réfugiés et les déplacés internes.....	44
Domaine trois : enseignement et apprentissage.....	49
Domaine cinq : politique éducative.....	57
Recommandations.....	58
Conclusion.....	60
Références bibliographiques.....	63
PLAN D'ACTION.....	64

Abréviations

A/L	Advanced Level
ACADIR	Association Camerounaise Pour le Dialogue Interreligieux
ADEA	Association pour le Développement de l'Education en Afrique
AFD	Agence Française de Développement
AFD	Agence Française de Développement
AGR	Activités Génératrices de Revenus
ALDEPA	Action Locale pour un développement Autogérée
ALVF	Association de Lutte contre les violences faites aux femmes
AME	Association Mères Enfants
APEE	Association des Parents d'Elèves et d'Enseignants
BAD	Banque Africaine de Développement
BEPC	Brevet d'Etudes du Premier Cycle
BIP	Budget d'Investissement Public
BPRM	Bureau of Population, Refugees, and Migration
CADEPI	Cellule d'Appui au développement participatif et Intégré
CAF	Centre d'Alphabétisation Fonctionnelle
CAP	Certificat d'Aptitude Professionnelle
CAPIEMP	Certificat d'Aptitude Professionnelle d'Instituteurs de l'Enseignement Maternel et Primaire
CARPA	Conseil d'Appui à la Réalisation des Partenariats
CDD	Comité Diocésain de Développement
CDI	Contrat à Durée Indéterminée
CEBNF	Centre d'Education de Base Non Formelle
CEEAC	Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale
CEP	Certificat d'Etudes Primaires
CICR	Comité international de la Croix-Rouge
CITE	Classification Internationale Type de l'Education
CM1	Cours Moyen 1 ^{ère} année
CM2	Cours Moyen 2 ^{ème} année
CNQC	Cadre National des Qualifications et des Certifications
CP	Cours Préparatoire
CPC	Centre Préscolaire Communautaire
CPS	Cours Préparatoire Spécial
CTD	Collectivités Territoriales Décentralisées
DAFI	Albert Einstein German Academic Refugee Initiative Fund
DAO	Dossier d'Appel d'Offres
DRH	Direction des Ressources Humaines
DSCE	Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi
DSRP	Document de Stratégie pour la Réduction de la Pauvreté
DSSEF	Document de stratégie dans le secteur éducation et formation
ECAM 3	Troisième Enquête Camerounaise Auprès des Ménages
ECCD	Early Childhood Care and Development
EDS	Enquête Démographique et de Santé
ENIEG	Ecole Normale d'Instituteurs de l'Enseignement Général
ENS	Ecole Normale Supérieure
ETAPE	Espace Temporaire d'Apprentissage et de Protection de l'Enfant
FMM	Force Multinationale Mixte
FSLC	First School Leaving Certificate
FTI	Fast Track Initiative
GCE	General Certificate of Education
GICAM	Groupement Inter patronal du Cameroun
GLQA	Gestion Locale de la Qualité des Apprentissages
IFORD	Institut de formation et de recherche démographiques
IGE	Inspection Générale des Enseignements
IMC	International Medical Corps
IRC	International rescue Cameroun
IST	Infections Sexuellement Transmissibles

JE	Journée de l'Enfant
JEA	Journée de l'Enfant Africain
LMD	Licence Master Doctorat
MINEDUB	Ministère de l'Education de Base
MINEE	Ministère de l'Eau et de l'Energie
MINEFOP	Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle
MINEPAT	Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire
MINESEC	Ministère des Enseignements Secondaires
MINESUP	Ministère de l'Enseignement Supérieur
MINJEC	Ministère de la Jeunesse et de l'Education Civique
ND	Non Déterminé
O/L	Ordinary Level
OCHA	Office de coordination des affaires humanitaires
OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
ONG	Organisation Non Gouvernementale
ONGI	Organisation non gouvernementale internationale
ORSEC	Organisation de la Réponse de Sécurité Civile
PAAQSU	Programme d'Appui à l'Amélioration des services rendus aux usagers
PASEC	Programme d'Analyse des Systèmes Educatifs de la CONFEMEN
PPBS	Planification, Programmation, Budgétisation, Suivi/Evaluation
PTA	Parents and Teachers Association
PTAB	Plan Triennal d'Actions Budgétisé
PTF	Partenaires Techniques et Financiers
PVVS	Personnes Vivant avec le VIH Sida
REM	Rapport Elèves/Maître
RESEN	Rapport d'Etat sur le Système Educatif National
ROME	Répertoire Opérationnel des Métiers et de l'Emploi
SGBV	Sexual and Gender Based Violence
SIDA	Syndrome d'Immuno-déficience Acquis
SIGE	Système d'Information et de Gestion de l'Education
SIL	Section initiation au Langage
SSE	Stratégie du Secteur de l'Education
TBS	Taux Brut de Scolarisation
UNESCO	United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization
UNICEF	United Nations Children's Fund
VAE	Valorisation des Acquis de l'Expérience
VGB	Violences basées sur le genre
VIH	Virus de l'Immuno-déficience Humaine
WASH	Water Sanitation and Hygiene promotion
ZEP	Zone d'Education Prioritaire

Liste des tableaux

Tableau 1 : récapitulatif des axes stratégiques et objectifs	23
Tableau 2 : Population par tranche d'âge.....	26
Tableau 3 : Statistiques des enfants en âge scolaire.....	26
Tableau 4 : Statistiques des personnes ayant des besoins spécifiques(*).....	26
Tableau 5: Aperçu général des infrastructures.....	38
Tableau 6 : Evolution du nombre d'écoles maternelles et primaires.....	40
Tableau 7 : Ratios élèves/classe par niveau d'enseignement et par type d'écoles.....	41
Tableau 8 : Ratios élèves/enseignant par niveau d'enseignement et par type d'écoles.....	41
Tableau 9 : Nombre de salles de classes à construire et nombre d'enseignants à recruter.....	42
Tableau 10 : Estimation du gap en termes d'actes de naissance établis dans la Commune de Kousséri (période 2012-2016).....	42
Tableau 11 : Gap d'actes de naissance à couvrir pour les élèves inscrits au CM2.....	42
Tableau 12 : Evolution des infrastructures dans le domaine de l'éducation de base dans la Commune de Kousséri.....	43
Tableau 13 : Ratios élèves/classe par niveau d'enseignement et par type d'écoles.....	43
Tableau 14 : Nombre de salles de classes à construire et nombre d'enseignants à recruter.....	44
Tableau 15 : Ratios élèves/enseignant par niveau d'enseignement et par type d'écoles.....	45
Tableau 16 : Nombre d'habitants pour un forage.....	45
Tableau 17 : Nombre de forages à construire.....	45
Tableau 18 : Ratios élèves/classe par niveau d'enseignement et par type d'écoles.....	46
Tableau 19 : Ratios élèves/enseignant par niveau d'enseignement et par type d'écoles.....	47
Tableau 20 : Evaluation du besoin des actes de naissance des élèves inscrits au CM2 de 2012 à 2016.....	47
Tableau 21 : Besoins en délivrance d'actes de naissance à la base.....	47
Tableau 22 : Evolution du nombre d'écoles maternelles et primaires.....	48
Tableau 23 : Nombre de salles de classes à construire et nombre d'enseignants à recruter.....	48
Tableau 24 : Nombre de forages à construire.....	48

Liste des photos

Focus group organisé à l'école primaire groupe AI de Minawao.....	13
Focus groupe organisé, class four au Lycée Bilingue de Minawao.....	13
Écoles supervisées par Public Concern au Camp de Minawao.....	27
Tables bancs offerts aux deux écoles primaires.....	27
Quelques projets réalisés en faveur des réfugiés et communautés hôtes.....	29
Dortoir de 40 places, non fonctionnel au CES de Mora Massif.....	34
Cantine construite sur financement plan d'urgence, non fonctionnelle, CES de Mora Massif.....	34
Scolarisation de la jeune fille est effective au camp de Minawao.....	36
Salle de classe et latrines au CES de Mora Massif.....	36
Des élèves assis au sol au CES de Mora Massif.....	38
Les salles de classe sont construites en brique de terre, Lycée bilingue de Minawao.....	39
Les populations hôtes et les réfugiés continuent à puiser l'eau du Mayo, ici le Mayo Boula venant de Mokolo.....	46
Bidons en rang, attente pour puiser l'eau ; le système d'adduction ne fonctionne pas bien.....	50
Espace jeux pour enfants déplacés, installés à Mokong, 40 km de l'Arrondissement de Mokolo.....	56
Espace jeux pour enfants déplacés, installés à Mokong et Zamay, 40 km de l'Arrondissement de Mokolo.....	56
Aire de jeu à Minawao.....	57
Participation des élèves réfugiés du camp de Minawao au défilé du 11 février 2017.....	57
Participation des élèves du lycée Bilingue de Minawao au défilé du 11 février 2017.....	58
Participation des élèves du lycée Bilingue de Minawao au défilé du 11 février 2017.....	58
Activités socioculturelles au camp de Minawao, Dans le Mayo-Tsanaga.....	59
Plaques signalétiques des établissements rencontrés dans le Canton de Mofou.....	63

Résumé exécutif

Ce rapport présente les résultats d'une évaluation de la réponse en éducation en situations d'urgence dans la région de l'Extrême-Nord, réalisée au cours des mois de février-mars 2017.

Le contexte humanitaire au Cameroun est marqué par une combinaison de facteurs tant externes qu'internes. Sur le plan externe, la région de l'Afrique Centrale a été depuis quelques décennies le théâtre de conflits socio-politiques et armés qui ont forcé plusieurs milliers de personnes de différentes nationalités à fuir leurs pays respectifs et à chercher asile au Cameroun. Cette instabilité socio-politique dans la sous-région et particulièrement dans les pays voisins comme la Centrafrique et le Nigéria a provoqué un afflux de réfugiés dans le pays et a amené certaines populations camerounaises vivant dans les zones frontalières de ces pays voisins à se déplacer vers l'intérieur du pays.

Notre mission s'est déroulée en trois phases : recherche documentaire, entretiens avec les responsables et personnes ressources et animation des focus groups dans les écoles (camp de Minawao et Mora Massif). La phase de la collecte des données a permis de faire des constats grâce auxquels des recommandations ont été formulées.

Cependant, malgré les efforts consentis par les acteurs humanitaires, le Gouvernement et les bénéficiaires, le secteur fait face à des contraintes telles que : l'insuffisance des matériels didactiques, des kits scolaires, d'espace d'apprentissage, d'une bibliothèque, des ordinateurs, des fonds pour la formation des enseignants et les leaders communautaires sans oublier l'insuffisance des moyens pour prendre en charge les besoins éducatifs dans le secteur informel. En dehors des problèmes sus évoqués et compte tenu des difficultés ou des lenteurs d'enregistrement de certains réfugiés nouveaux venus, la prise en charge de ces derniers n'est pas toujours immédiate (ils n'ont pas de cartables, de livres, de tenues scolaires). Ce qui rend problématique l'amélioration de la qualité de l'éducation. Les réfugiés du Camp de Minawao proviennent tous du Nigéria dont le système éducatif est anglophone. D'où la nécessité d'avoir au camp des enseignants d'expression anglaise. Ce qui contraint à la formation continue de ceux que l'on recrute à cet effet. La difficulté liée au maintien des enfants à l'école (préoccupée par d'autres besoins fondamentaux) a pour conséquence le faible taux de scolarisation.

La coordination entre les organisations humanitaires et les administrations peut être améliorée. Les évaluations préliminaires et les évaluations à mi-parcours doivent être organisées de manière concertée et intégrée. Ces évaluations doivent tenir compte des besoins sexospécifiques qui sont souvent oubliés lors de la conception et planification des projets dont ils sont bénéficiaires.

Du fait de nombreuses et diverses violences basées sur le genre, les partenaires se trouvent obligés de rechercher et de développer des stratégies pour les éradiquer ou alors pour les diminuer.

La qualité de l'enseignement doit être améliorée en terme des ressources humaines et des fournitures scolaires ; pour l'amélioration de l'offre en infrastructure (salles de classe, latrines, forages, cantines scolaires, tables bancs, améliorer l'offre en équipements).

Une grande et équitable affectation tant des ressources humaines, des fournitures scolaires que des structures (salles de classe, tables bancs, latrines, forages, cantines scolaires...) contribuerait à l'amélioration de la qualité de l'enseignement.

Il faut mettre en route la filière scientifique dans les établissements bilingues; et disposer du paquet minimum équitable. Il est important de diffuser les plans ORSEC des départements cibles d'insécurité élaborés et redynamiser le comité du suivi du DSCE et les comités du suivi participatif et indépendant du BIP.

La diversité des acteurs devrait aboutir à un effort de coordination au niveau de la Région. Le comité éducation au camp et le cluster éducation ne se réunissent pas souvent et ne partagent pas les informations. Il n'existe pas une réelle synergie d'action entre ces acteurs (certains chefs d'établissement ne participent pas ou ne sont pas invités). En plus de créer des liens de coordination entre les structures, une plateforme d'intervention en éducation pourrait être renforcée pour résoudre trois principales lacunes : la capacité inadéquate pour l'intervention, le manque de cohérence entre l'évaluation et la planification, la faible qualité de la collecte de données et son utilisation.

Certaines lacunes observées dans la collecte des données et dans la gestion de l'information compromettent les efforts d'analyse permettant de mieux saisir les changements et les progrès effectués notamment sur les besoins spécifiques des genres et les violences faites aux femmes.

Pour changer la situation de façon significative, les prochaines étapes doivent mobiliser plusieurs Organisations pour engager des actions de plaidoyer pour la mobilisation des financements adéquats.

Pour renforcer l'engagement régional et national, il faut développer un plan détaillé et mettre en place les ressources nécessaires, un groupe de pouvoirs publics doit servir de représentant pour l'éducation en crise, en travaillant ensemble pour mener ce processus et travailler sur le plaidoyer avec les autorités administratives, les délégations départementales, les organisations locales, les organisations de développement, les autorités politiques, les chefs d'institutions existantes et les bailleurs potentiels. Alors qu'un bon nombre d'engagements mondiaux ont été faits pour assurer l'éducation pour les enfants dans les situations d'urgence et les crises prolongées, la mise en œuvre, elle, est limitée. Lors des forums de l'éducation, les gouvernants du monde entier prennent des engagements en faveur de l'éducation en situation d'urgence. La mise en œuvre, quant à elle, tarde à prendre corps.

Il faut créer et redynamiser Une plate-forme (l'exemple de Mora est à vulgariser dans les autres départements) commune pour l'éducation en situations d'urgence et les crises prolongées est plus amplement étendue et mise en place pour répondre aux problèmes structurels de l'humanitaire et du développement et garantir une transition plus continue du soutien pendant et après les crises.

Une attention pressante est portée pour répondre au manque de financement de l'éducation en crises, en commençant par une évaluation des options suivie par la création d'un fonds qui lui est dédié ou de nouvelles modalités. Spécifiquement au Cameroun, les Fonds C2D à travers l'AFD peuvent être une opportunité qui doit être saisie ; car souvent lors des comités de suivi, il est constaté des sous-consommations du budget alors même que les besoins sont immenses.

1. Contexte

Avec une population estimée à 3 480 414 habitants au 1er janvier 2010, soit 17,9 % de la population totale du Cameroun, l'Extrême-Nord est la deuxième région la plus peuplée du pays après le Centre pour une densité moyenne de 101,6 habitants/km² (RGPC, 2010). L'urbanisation est assez faible dans la région de l'Extrême-Nord, seul 24 % de la population vit en zones urbaines. C'est également la Région où la pauvreté est la plus marquée (30% des pauvres). Le brassage des populations est important. La forte croissance démographique de la région est caractérisée par une grande variabilité des densités: >200 hab/km² dans les Monts Mandara et 60 hab/km² dans les plaines.

A dominante sécuritaire l'actualité récente dans les régions du Nord a été marquée par les faits majeurs (attentats, enlèvements, crise alimentaire, désertification, inondations, disette, choléra). Un camp a été créé en 2013 pour accueillir les réfugiés qui ont fui la guerre. La plupart des réfugiés sont originaires de l'Etat du Borno state (Nigéria). On y trouve les ethnies suivantes : Kanouri, les Mafa, les Haoussa, Glavda, Dhodé. Quelques autres ethnies se retrouvent minorité dans le camp notamment les Mandara, Ibo, Mouzgoum. Plusieurs déplacés vivent aussi dans les départements de Mayo-Sava et du Mayo-Tsanaga.

Les principales sources de revenus des populations de la région de l'Extrême-Nord demeurent liées aux ~~les~~ activités agricoles, au petit commerce, à la pêche et à l'élevage. Les différentes crises ont eu un impact sur les activités productrices de revenus. Elles ont entraîné une perte ou une réduction des moyens de subsistance liées à la faiblesse des récoltes et aux divers déplacements des populations.

Cette situation est aggravée quand on sait que la proportion de la population de droit représentant le quintile de bien-être économique le plus pauvre dans les régions du Nord et de l'Extrême-Nord représente respectivement 51,7% et 54,8% (National : 20%).

Les taux d'analphabétisme les plus élevés du pays se trouvent dans les régions de l'Extrême-Nord, l'Adamaoua et le Nord avec respectivement pour les hommes 36,2 %, 32,4 % et 28,9 %, contre 72,4 %, 66,6 % et 61,1 % pour les femmes. L'insécurité dans la région de l'Extrême-Nord a obligé l'Etat à fermer 122 écoles et plus de 122 00 élèves n'ont pas fréquenté 2016.

S'agissant de la scolarisation, les données du 3^{ème} recensement révèlent que : le taux brut de scolarisation dans l'enseignement primaire est de 105,8% ; le taux net de scolarisation dans ce cycle est de 75,5% ; le taux net de scolarisation dans l'enseignement secondaire est de 30,8%, soit 26,6% pour le 1^{er} cycle et 11,3% pour le 2nd cycle ; le taux brut de scolarisation dans l'enseignement supérieur est de 10,7%. Le niveau de ces indicateurs met en évidence la difficulté à assurer à tous les enfants d'âge scolaire un enseignement de base. En effet, sur 100 enfants de 6 à 14 ans, 75 sont scolarisés, 11 ont été à l'école mais ne fréquentent plus et 14 n'ont jamais été à l'école. Les disparités en matière de scolarisation mettent en évidence les faits suivants : les filles sont moins scolarisées que les garçons et les écarts s'accroissent avec le niveau d'enseignement ; l'Extrême-Nord, le Nord et l'Adamaoua sont les régions les moins scolarisées ; les indicateurs de scolarisation sont plus faibles en milieu rural qu'en milieu urbain. Pour la quatrième année consécutive, le Cameroun exécute son Plan de Réponse Humanitaire pour les personnes vulnérables en raison des conflits, de l'insécurité alimentaire, de la malnutrition, des catastrophes naturelles et des épidémies. Depuis 2014, les besoins humanitaires s'intensifient dans les quatre régions prioritaires et surtout dans l'Extrême-Nord du pays. Ainsi, 1,2 million de personnes ont été ciblées dans les quatre régions ZEP : l'Adamaoua, l'Est, le Nord et l'Extrême-Nord.

Le Plan Réponse humanitaire 2017 cible le secteur éducation dont 21 000 PDI dont (11 000 filles) sur une population de déplacés internes estimée à près de 40 000 enfants. Pour les enfants issus des communautés hôtes, le secteur cible 155 000 (dont 78 000 filles) sur un total de 209 000 enfants. La cible

totale pour les PDI et les communautés hôtes pour la réponse humanitaire de 2017 est d'environ 176 000 enfants (Plan de réponse humanitaire, 2017).

Ce travail d'évaluation permettra de faire un état des lieux des normes minimales INEE et les normes sphères dans le secteur éducation et autres secteurs connexes (protection, santé et hygiène). Les résultats seront présentés sous forme de constatations, analyse et recommandations pour chaque norme. Ils sont le fruit des informations collectées auprès des bénéficiaires (élèves déplacés, élèves réfugiés) à travers des focus group, les entretiens semi-directifs avec les responsables des établissements, les enseignants, les agents travailleurs dans les organisations humanitaires, les délégations départementales du MINESEC et MINEDUB.

2. Objectifs de la mission

Disposer d'une appréciation détaillée et désagrégée en 2016 de l'offre éducative aux enfants réfugiés nigériens et camerounais déplacés intérieurs depuis 2014.

a. Les objectifs spécifiques

L'évaluation à mi-parcours devra permettre :

- D'obtenir une appréciation de la cohérence, de l'efficacité et de l'efficience de la stratégie de l'intervention ;
- D'obtenir une appréciation critique quant à la coordination (multisectorielle et multi-partenaire) de l'intervention ;
- D'obtenir une appréciation désagrégée des indicateurs de scolarisation ;
- D'établir le degré de satisfaction des bénéficiaires de l'intervention.

Notre travail pose quatre (04) questions fondamentales, se rapportant chacune à l'un des axes de l'évaluation définis ci-dessus :

- Une question sur la situation de la scolarisation des enfants réfugiés, et de ceux PDI ;
- Une question sur la stratégie de la réponse éducation ;
- Une question sur la coordination des acteurs de la réponse éducation ;
- Une question sur la détermination de a) par b) + c).

a. La définition de la population et l'échantillonnage

- La population de l'étude. Elle est constituée de deux (02) catégories, parmi lesquelles se trouvent les unités déclarantes et celles de référence.
 - ✓ Les acteurs de la mise en œuvre de la réponse éducation (unités déclarantes), divisés en 02 sous-groupes (les organisations humanitaires, les pouvoirs publics).
 - ✓ Les bénéficiaires de la réponse (unités déclarantes et de référence). Cette catégorie sera subdivisée en 02 sous-groupes : les enfants réfugiés et les enfants PDI.
- L'échantillonnage.

Nous avons tiré les échantillons parmi la population cible, les enfants réfugiés dans le camp de Minawao et ceux PDI dans les EPP (espace d'apprentissage professionnelles) d'accueil des quatre départements. Dépendamment de l'accès et du budget de l'étude ainsi que de la composition de la

population, nous avons opté pour l'échantillonnage de commodité, raisonné, ou aléatoire. En nous souciant de la représentativité sexospécifique, i.e. en considérant les 2 variables de sexe.

b. La collecte des données

Nous avons utilisé de manière alternée :

- les techniques documentaires : exploitation des divers documents (rapports d'activités PUBLIC CONCERN, ALDEPA, PLAN CAMEROUN, PAAQSU/PNUD, UNICEF documents statistiques dans les délégations départementales et d'arrondissement de l'éducation de base, etc.)
- Les techniques vivantes : guide d'entretien individuel avec les responsables suscités, focus group (trois focus group organisés (03 au camp de Minawao et 01 au CES Mora Massif dans le Mayo-Sava).



Focus group organisé à l'école primaire groupe AI de Minawao



Focus groupe organisé, class four au Lycée Bilingue de Minawao

c. L'analyse des résultats

Elle sera, ainsi qu'annoncé plus haut, quantitative et qualitative, ce pour chaque option, en fonction des objectifs de l'étude définis par le demandeur.

Conformément aux Termes de Référence du demandeur, l'évaluation sera déclinée dans le secteur éducation en situations d'urgence et appuyée sur les Normes INEE et SPHERE,

- les différents groupes d'indicateurs, dont :
 - ✓ Les indicateurs d'accès
 - ✓ Les indicateurs de couverture
 - ✓ Les indicateurs d'efficacité
 - ✓ Les indicateurs de qualité
 - ✓ Les indicateurs d'équité
- La stratégie de l'intervention et la coordination – sectorielle et multisectorielle – des acteurs de la réponse

Ces indicateurs sont étroitement suspendus à cette stratégie et à cette coordination.

Ainsi, l'étude fournie une base documentée au Demandeur pour ses actions contributives de l'amélioration de la stratégie et de la coordination – donc ultimement de la mise en œuvre de la réponse éducation en cours dans l'Extrême-Nord. Sur cette amélioration est irréductiblement gagée celle des indicateurs.

CHAPITRE 1 : RAPPEL DES DISPOSITIONS INTERNATIONALES EN MATIERES DE LA 2016REPONSE EN EDUCATION EN SITUATION D'URGENCE

Ce chapitre est consacré à la présentation des orientations générales et des objectifs stratégiques retenus au niveau international et au niveau national. Les analyses seront orientées en suivant les stratégies et objectifs retenus, les normes minimales Sphère et normes minimales INEE.

I.1. Les objectifs retenus dans le plan de réponse humanitaire 2017

Une éducation de qualité dans un environnement protecteur

Dans le contexte de crises multiples qui caractérisent la situation du Cameroun, la vulnérabilité des enfants se trouve particulièrement accrue par les risques d'enrôlement pour les garçons et d'abus et mariage précoce pour les filles. Assurer un accès continu à une éducation de qualité dans un environnement protecteur pour tous les enfants affectés par les crises dans les quatre régions de l'Est, l'Adamaoua, du Nord et de l'Extrême-Nord constitue une priorité dans la zone d'éducation prioritaire. L'analyse des besoins humanitaires fait ressortir ces quatre régions comme prioritaires ; l'Extrême Nord étant la zone la plus vulnérable.

La stratégie sectorielle du secteur Éducation vise deux objectifs principaux, à savoir :

-  *l'amélioration de l'accès à l'éducation des enfants (3-17 ans) affectés et ceux des communautés hôtes,*
-  *l'amélioration de la qualité de l'encadrement pédagogique et de la sécurité de l'environnement scolaire dans les zones affectées.*

Les objectifs assignés dans le plan humanitaire 2017

Objectif 1 : Améliorer l'accès à une éducation de qualité pour les enfants de 3 à 17 ans affectés âgés par le conflit ;

Objectif 2 : Améliorer les résultats et les acquis scolaires des enfants âgés de 3 à 17 ans affectés par le conflit. Les interventions du SECTEUR éducation concerneront aussi bien le cycle préscolaire, primaire et secondaire que les offres d'éducation non formelle. Le plan de réponse du secteur comprend des actions conjointes avec les secteurs WASH et Protection.

Objectif 3 : Recueillir les données sur les risques et les vulnérabilités, les analyses par groupes d'âge et du genre et intégrer les résultats dans la programmation humanitaire et de développement.

Objectif 4 : Renforcer les capacités de résilience des populations vulnérables et par groupes d'âge et de genre, et soutenir les acteurs nationaux à prévenir et faire face aux chocs.

I.2. Les Normes minimales de SPHERE pour l'action humanitaire

Il faut prendre des mesures spéciales pour veiller à ce qu'aucun mal ne soit fait aux enfants et pour leur assurer un accès équitable aux services de base. Comme les enfants constituent souvent la plus grande partie de la population affectée, il est crucial que leurs vues et expériences non seulement soient obtenues durant les évaluations initiales et la planification lors de situations d'urgence, mais qu'elles influencent en outre la prestation, le suivi et l'évaluation des services humanitaires. Bien que la vulnérabilité dans certains aspects spécifiques (par ex. la malnutrition, l'exploitation, les enlèvements et le recrutement dans les forces armées, les violences sexuelles et l'absence d'occasions de participer à la prise de décisions)

puisse également s'appliquer à la population dans son ensemble, ce sont les enfants et les jeunes qui en ressentent l'impact de la façon la plus préjudiciable.

Aux termes de la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant, les enfants de moins de 18 ans sont considérés comme des individus. Toutefois, selon les contextes culturels et sociaux, un enfant peut être défini différemment au sein de certains groupes démographiques. Il est essentiel d'entreprendre une analyse rigoureuse de la façon dont la communauté "cliente" (réciendaire) définit les enfants, afin de veiller à ce qu'aucun enfant ou jeune ne soit exclu des services humanitaires.

Les droits égaux des femmes et des hommes sont stipulés explicitement dans les documents relatifs aux droits de l'homme qui forment la base de la Charte humanitaire. Femmes et hommes, filles et garçons, tous ont les mêmes droits à l'assistance humanitaire, au respect de leur dignité humaine, à la reconnaissance de leurs capacités humaines égales, y compris l'aptitude à faire des choix, aux mêmes occasions d'agir en fonction de ces choix, et au même degré de pouvoir afin d'influencer le résultat de leurs actions.

Les interventions humanitaires sont plus efficaces lorsqu'elles se basent sur une compréhension des différents besoins, vulnérabilités, intérêts, capacités et stratégies d'adaptation des hommes et des femmes et des différents effets de la catastrophe sur eux. Pour parvenir à comprendre ces différences, ainsi que les inégalités entre les femmes et les hommes au niveau des rôles et des charges de travail, de l'accès aux ressources et de leur contrôle, du pouvoir de prise de décisions et des possibilités de développement des compétences, il faut procéder à une analyse du "genre". Le "genre" est un problème présent dans toutes les autres questions transversales. Les buts humanitaires de proportionnalité et d'impartialité supposent qu'il faut accorder une attention particulière à la réalisation de l'équité entre les femmes et les hommes et à la garantie de l'égalité des résultats.

L'assistance et la protection sont les deux piliers, indivisibles, de l'action humanitaire. Les organisations humanitaires sont souvent confrontées à des situations dans lesquelles des actes ou des obstacles humains menacent la sécurité ou le bien-être fondamental de communautés entières ou de sections de la population, d'une façon qui constitue des violations des droits de la population tels que reconnus par le droit international. Ces actes ou obstructions peuvent prendre la forme de menaces directes pour le bien-être des personnes ou leurs moyens de survie, ou encore pour leur sécurité. Dans le contexte d'un conflit armé, la préoccupation humanitaire primordiale est de protéger les personnes contre ces menaces.

La forme d'assistance humanitaire et la façon dont elle est apportée peuvent avoir un impact significatif (positif ou négatif) sur la sécurité de la population affectée. Cependant, dans la mesure du possible, il se réfère aux aspects de la protection ou aux questions relatives aux droits – comme la prévention des abus et de l'exploitation sexuels, ou la nécessité d'assurer l'inscription adéquate de la population – car les organisations doivent prendre ces aspects en compte lorsqu'elles apportent une assistance.

Les mécanismes d'adaptation et le ressort des communautés sont affaiblis lorsqu'il y a une prévalence importante de VIH/Sida, laquelle peut abaisser le seuil de tolérance à des facteurs de stress externes pouvant causer une catastrophe, et prolonger la période nécessaire à la communauté pour se remettre. Les personnes vivant avec le VIH/sida (PVVS) sont souvent victimes de discrimination, de sorte qu'il faut observer strictement les principes de confidentialité et, au besoin, offrir une protection. Cette maladie débilitante affecte non seulement les individus mais aussi leurs familles et leurs communautés respectives, puisque ce sont des jeunes dans l'âge le plus productif, et en particulier les femmes, qui sont affectés d'une façon disproportionnée – physiquement, psychologiquement et financièrement. Au fur et à mesure que la pandémie se développe et que le nombre de personnes qui en meurent augmente, les

caractéristiques démographiques changent, les communautés comptant alors un nombre disproportionné d'enfants, y compris d'orphelins, et de personnes âgées. Ces groupes vulnérables ont besoin de recevoir une attention spéciale et il convient alors de modifier les programmes de secours en conséquence.

On comprend par environnement le cadre physique, chimique et biologique dans lequel les communautés affectées par la catastrophe et les communautés locales vivent et développent leurs moyens de subsistance. Il fournit les ressources naturelles qui permettent aux personnes de pourvoir à leurs besoins vitaux et détermine la qualité de leur cadre de vie. Il a besoin d'être protégé si l'on veut que ces fonctions essentielles soient maintenues. Les normes minimales abordent la nécessité d'empêcher la surexploitation, la pollution et la dégradation des conditions environnementales. Les actions minimales de prévention qu'elles proposent visent à garantir les fonctions de soutien vital de l'environnement et cherchent à introduire des mécanismes qui favorisent l'adaptabilité des systèmes naturels pour qu'ils puissent se rétablir d'eux-mêmes.

1.3. Les Normes minimales de L'INEE

Les Normes minimales de l'INEE font écho aux convictions profondes du Projet Sphère¹ : que toutes les mesures possibles devraient être prises pour soulager la souffrance humaine causée par les cataclysmes et les conflits et que les personnes affectées par les catastrophes ont droit à une vie dans la dignité. En octobre 2008, le Projet Sphère et l'INEE ont signé un Accord d'association par lequel le Projet Sphère reconnaît la qualité des Normes minimales de l'INEE et le large processus participatif qui a permis de les élaborer. Ainsi, le Projet Sphère recommande que les Normes minimales de l'INEE soient utilisées pour accompagner et compléter la Charte humanitaire et les Normes minimales pour les interventions lors de catastrophes. Le groupe de travail sur les Normes minimales de l'INEE facilite la mise en œuvre mondiale des Normes minimales de l'INEE pour l'éducation: Préparation, interventions, relèvement. Le groupe de travail (2009-2011) est composé de 19 organisations qui ont une expertise de l'éducation dans les situations de conflit et de catastrophe.

L'éducation est un droit humain fondamental pour tous. Elle est particulièrement cruciale pour les dizaines de millions d'enfants et de jeunes affectés par les conflits et les catastrophes et pourtant elle est souvent gravement perturbée en situations d'urgence, privant les apprenants des effets transformateurs d'une éducation de qualité. L'éducation en situations d'urgence comprend des possibilités d'apprentissage pour tous les âges. Elle englobe le développement de la petite enfance, l'éducation primaire, secondaire, non formelle, technique, professionnelle, supérieure et des adultes. Dans les situations d'urgence jusqu'à la phase de relèvement, une éducation de qualité fournit une protection physique, psychosociale et cognitive qui peut à la fois aider à vivre et à sauver des vies.

L'éducation en situations d'urgence garantit la dignité et aide à vivre en offrant des espaces d'apprentissage en lieu sûr, où les enfants et les jeunes qui ont besoin d'un autre type d'aide peuvent être identifiés et soutenus. Une éducation de qualité sauve des vies en apportant une protection physique

¹ Le Projet Sphère a été lancé en 1997 par un groupe d'ONG et le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge afin d'élaborer un ensemble de standards minimums universels dans les domaines fondamentaux de l'assistance humanitaire : le manuel Sphère. Le but du manuel est d'améliorer la qualité de l'aide humanitaire apportée dans les situations de catastrophe et de conflit armé, et de renforcer la redevabilité de l'ensemble des acteurs humanitaires envers les populations affectées. La Charte humanitaire et les standards minimums de l'intervention humanitaire sont le fruit de l'expérience collective de nombreuses personnes et organisations.

contre les dangers et l'exploitation d'un environnement de crise. Quand un apprenant se trouve dans un environnement d'apprentissage en milieu sûr, il risque moins d'être exploité sexuellement ou économiquement ou exposé à d'autres risques, comme un mariage précoce ou forcé, le recrutement dans des groupes armés ou des forces armées ou le crime organisé. De plus, l'éducation peut transmettre des informations vitales pour renforcer les compétences de survie fondamentales et les stratégies d'adaptation. Il peut s'agir, par exemple, d'informations sur la manière d'éviter les mines terrestres, de se protéger des abus sexuels, d'éviter l'infection par le VIH et d'avoir accès à des soins médicaux ou à de la nourriture. Les possibilités éducatives atténuent aussi l'impact psychosocial causé par un conflit ou une catastrophe en donnant une impression de routine, de stabilité, de structure et d'espoir pour l'avenir. En renforçant les compétences relatives à la résolution des problèmes et à l'adaptation aux situations difficiles, l'éducation permet aux apprenants de prendre des décisions informées pour survivre et prendre soin d'eux-mêmes et des autres dans un environnement dangereux. Elle peut aider les gens à réfléchir de façon critique face à des messages à caractère politique ou à des sources d'informations contradictoires.

Les écoles et autres espaces d'apprentissage peuvent être un point de départ pour la fourniture d'un appui essentiel dépassant le seul secteur de l'éducation, par exemple dans les domaines de la protection, de la nutrition, de l'eau et de l'assainissement et des services de santé. La coordination entre les personnes qui travaillent dans les secteurs de l'éducation, de la protection, des abris, de l'eau et de l'assainissement, de la santé et dans le secteur psychosocial, est cruciale pour établir des espaces sûrs et adaptés aux apprenants. Une éducation de qualité contribue directement à la stabilité sociale, économique et politique des sociétés. Elle participe à réduire le risque de conflit violent en renforçant la cohésion sociale et en contribuant à la résolution des conflits et à l'édification de la paix. Cependant, même si les chances de consolidation de la paix à long terme augmentent de façon significative quand la population affectée par un conflit est éduquée, l'éducation peut aussi avoir un impact négatif sur la paix et la stabilité. L'éducation peut contribuer au conflit si elle renforce les inégalités et l'injustice sociale en refusant à certains apprenants l'accès à l'éducation ou si les programmes scolaires ou les méthodes d'enseignement sont biaisés. Les établissements scolaires peuvent être une cible pendant un conflit ou les élèves et les personnels de l'éducation peuvent être attaqués sur le chemin de l'école. Une réforme de l'éducation bien conçue, qui peut commencer très vite après une urgence, est nécessaire pour garantir la protection des systèmes éducatifs et mettre les sociétés affectées par un conflit sur la voie d'une paix et d'un développement durables. Les crises peuvent être pour les autorités locales, les communautés et les parties prenantes internationales une occasion de travailler ensemble à la transformation sociale en créant des systèmes et des structures d'éducation plus équitables. Les groupes qui sont souvent exclus, comme les jeunes enfants, les filles, les adolescents, les enfants handicapés, les réfugiés ou les personnes déplacées à l'intérieur de leur pays (PDIP) peuvent profiter d'occasions pour une éducation réussie. Cela peut être le côté positif d'une crise qui permet d'améliorer l'accès à l'éducation et la qualité de celle-ci.

Un cadre conceptuel des droits de l'homme pour garantir le droit à une vie dans la dignité, la législation sur les droits de l'homme, le droit humanitaire et le droit des réfugiés sont l'ensemble des traités légaux et des directives normatives qui garantissent et règlent les droits de l'homme en temps de paix et durant les crises causées par des conflits et des catastrophes. Les Normes minimales de l'INEE sont dérivées des droits de l'homme, en particulier le droit à l'éducation, tel qu'il est exprimé dans des documents clés sur les droits humains. La déclaration de Jomtien de 1990, le Cadre d'action du Forum mondial de l'éducation pour la promotion de l'éducation pour tous (EPT) de 2000 et les Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) de l'an 2000, bien que n'ayant pas force de loi, ont réaffirmé et, dans certains cas,

renforcé le droit à l'éducation. Ces déclarations s'intéressent particulièrement à l'éducation en situations de crise, dont celles qui donnent lieu à des déplacements de populations, comme les réfugiés et les DIP. Elles insistent sur l'éducation de la petite enfance, l'accès à des programmes d'apprentissage pour tous les jeunes et les adultes et l'amélioration de la qualité des programmes d'éducation existants.

Les Normes minimales de l'INEE sont aussi dérivées de la Charte humanitaire du Projet Sphère. Celle-ci est basée sur les principes et les dispositions du droit humanitaire international, du droit international relatif aux droits de l'homme, du droit des réfugiés et du Code de conduite pour le mouvement international de la Croix rouge et du Croissant rouge et des organisations non gouvernementales (ONG) lors des opérations de secours en cas de catastrophe.

La fourniture d'une éducation de qualité pour tous est en premier lieu la responsabilité des autorités nationales, déléguée aux ministères de l'éducation et aux autorités locales de l'éducation. Dans les situations d'urgence, d'autres parties prenantes – organisations multilatérales, telles que les Nations Unies (ONU), organisations non gouvernementales (ONG) nationales et internationales et organisations communautaires – entreprennent aussi des activités éducatives. Dans les cas où les autorités locales et nationales responsables ne peuvent pas ou ne veulent pas remplir leurs obligations, ces parties prenantes peuvent assumer la responsabilité de fournir une éducation. Le Manuel des Normes minimales de l'INEE fournit un cadre de bonne pratique pour toutes les parties prenantes afin de parvenir à une éducation de qualité. Une « éducation de qualité » est une éducation qui est disponible, accessible, acceptable et adaptable. Les Normes minimales de l'INEE prennent la lettre et l'esprit des lois sur les droits de l'homme comme base pour la planification de l'éducation. Elles permettent de parvenir à une éducation de qualité en faisant vivre les principes de participation, de responsabilité, de non-discrimination et de protection légale.

I.4. La réponse humanitaire

L'État du Cameroun est le premier acteur concerné. Des mesures militaires ont été prises pour sécuriser non seulement les frontières avec la RCA et le Nigeria, mais aussi des camps ont été aménagés pour les réfugiés. De nouvelles unités ont été créées au sein de l'armée en 2013 et un important dispositif matériel et humain a été déployé dans les régions de l'Est, du Nord et de l'Extrême-Nord. L'armée veille sur les frontières et couvre toute la zone pour neutraliser les insurgés islamistes. Une Force multinationale mixte (FMM) est opérationnelle dans la zone du bassin du lac Tchad(3). Sur le plan humanitaire, les superficies nécessaires pour l'aménagement des camps de réfugiés ont été octroyées. Un comité interministériel ad hoc chargé de la gestion des situations d'urgence concernant les réfugiés au Cameroun a été mis en place. Les ressources gouvernementales sont également impliquées dans tous les clusters mis en œuvre. Les capacités techniques des organisations humanitaires internationales réparties au sein de ces différents clusters couvrent l'essentiel de la réponse humanitaire. Sous l'autorité du HCR et des organisations onusiennes, une vingtaine d'ONG comme Action contre la Faim, Médecins Sans Frontières, Solidarités International, International Medical Corps, Intersos, International rescue, International Medical Corps, Public Concern, Aldepa, Alvf, Onufemmes, OIM, CICIR, mais aussi la Croix-Rouge française ont déployé leurs équipes dans les quatre régions concernées par la crise. Ces partenaires internationaux et nationaux effectuent un travail de renforcement des capacités des acteurs locaux, des aspects capitaux de la dynamique humanitaire (l'information, la planification de la réponse, les financements des actions).

I.5. Grandes orientations de la politique éducative.

La vision de développement du pays à l'horizon 2035 appelle une redéfinition conséquente des missions assignées à l'école ainsi que l'adoption des grands principes devant la régir.

La mission essentielle de la nouvelle école reste la formation complète du citoyen sur les plans individuel, collectif, moral, économique, intellectuel, politique et civique.

I.5.1. La loi d'orientation de 1998

La loi d'orientation de 1998 assigne au système éducatif, les missions suivantes :

- la formation des citoyens enracinés dans leur culture, mais ouverts au monde et respectueux de l'intérêt général et du bien commun ;
- la formation aux grandes valeurs éthiques universelles que sont la dignité, le sens de l'honneur, l'honnêteté, l'intégrité ainsi que le sens de la discipline ;
- l'éducation à la vie familiale ;
- la formation au bilinguisme et à la maîtrise des langues nationales ;
- l'initiation à la culture et à la pratique de la démocratie, au respect des droits de l'homme et des libertés, de la justice et de la tolérance, au combat contre toutes les formes de discrimination, à l'amour de la paix et du dialogue, à la responsabilité civique et la promotion de l'intégration régionale et sous régionale ;
- la culture de l'amour, de l'effort et du travail bien fait, la quête de l'excellence et de l'esprit de partenariat ;
- le développement de la créativité, du sens de l'initiative et de l'esprit d'entreprise ;
- la formation physique, sportive, artistique et culturelle de l'enfant ;
- la promotion de l'hygiène et de l'éducation à la santé.

I.5.2. La loi d'orientation de 2001

La loi d'orientation de 2001 de l'enseignement supérieur complète les missions ci-dessus et prône :

- la promotion de la science, de la culture et du progrès social ;
- la promotion sociale, avec la participation des structures nationales compétentes et des milieux socio - professionnels notamment en ce qui concerne la définition des programmes et l'organisation des enseignements théoriques, des travaux pratiques et des stages ;
- l'appui aux activités de développement ;
- la formation et le perfectionnement des cadres.

I.5.3. Stratégie pour la croissance et l'emploi

Orientations découlant de la stratégie pour la croissance et l'emploi.

S'appuyant sur les lois citées plus haut et sur la vision de développement du pays à l'horizon 2035, le Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE) prescrit une réorganisation du secteur de l'éducation en vue d'offrir :

- ✚ un enseignement fondamental de qualité couvrant le cycle primaire et le premier cycle du secondaire ouvert au plus grand nombre d'enfants de 6 à 15 ans, et permettant de porter le niveau moyen d'instruction sur un sentier cohérent avec la vision du Cameroun émergent à l'horizon 2035 ;
- ✚ un enseignement secondaire de deuxième cycle de qualité reposant sur un équilibre dynamique entre l'enseignement général et l'enseignement technique, et préparant aux études supérieures dans les filières prioritaires pour le développement d'une économie appelée à s'industrialiser davantage ;
- ✚ une formation professionnelle reposant sur un dispositif modernisé et considérablement renforcé pour pouvoir dispenser aux élèves sortant des premier et deuxième cycles de l'enseignement secondaire général un paquet solide de connaissances axées sur la maîtrise des savoir-faire requis sur le marché de l'emploi et préparant les bénéficiaires à la création d'emplois ;
- ✚ un enseignement universitaire professionnalisé ;
- ✚ une formation continue étendue et doublée d'un système de valorisation des acquis de l'expérience ;
- ✚ la maîtrise réelle des effectifs indispensables pour garantir la qualité de l'enseignement, ce qui suppose la définition d'un système de régulation des flux transparent et crédible ;
- ✚ le renforcement du dispositif d'orientation scolaire, universitaire et professionnel, ainsi que la revalorisation de la grille des salaires des métiers techniques.

La vision de développement du pays à l'horizon 2035 appelle une redéfinition conséquente des missions assignées à l'école ainsi que l'adoption des grands principes devant la régir. La mission essentielle de la nouvelle école reste la formation complète du citoyen sur les plans individuel, collectif, moral, économique, intellectuel, politique et civique. L'adoption d'un nouveau cadre de référence de l'action gouvernementale (DSCE) qui donne une impulsion nouvelle à la politique économique du pays en mettant l'accent sur la croissance et l'emploi, intègre ces piliers de la stratégie de 2006 qui restent d'actualité dans le paysage éducatif camerounais.

Cette stratégie entend mettre en œuvre les dispositions pertinentes de la Constitution, des lois d'orientation de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, des orientations majeures du DSCE et des engagements internationaux du Cameroun (EPT, OMD, etc.).

L'ensemble de ces orientations nécessite la mise en œuvre des réformes d'ordre général, institutionnel, pédagogique et surtout leur implémentation effective au niveau local. Lesquelles réformes seront déclinées dans le cadre stratégique.

I.5.4. Principes directeurs

Neuf principes sous-tendent les actions entreprises dans le cadre de la présente stratégie (DSCE). Ces principes trouvent de nombreuses traductions concrètes dans les actions programmées.

Renforcement de l'éducation civique à tous les niveaux d'éducation et de formation

Face à la montée de l'incivisme, de l'immoralité et à la crise des valeurs de paix, de travail, de solidarité et de transparence, la nécessité de renforcer l'éducation civique s'impose de nos jours au Cameroun. Ce renforcement se traduira par :

- l'enseignement de l'éducation civique à tous les niveaux d'études ;
- l'encouragement des initiatives de lutte contre la corruption et la promotion de la déontologie des agents publics.

Renforcement du bilinguisme

Le français et l'anglais sont les deux langues officielles. A ce titre les mesures ci-après sont envisagées pour former des camerounais véritablement bilingues :

- la réforme des programmes et du système d'évaluation ;
- l'élaboration des manuels scolaires et du matériel didactique ;
- le renforcement de la formation initiale et continue des formateurs à tous les niveaux d'éducation et de formation ;
- la transformation des structures de formation du système en établissements véritablement bilingues. Le Lycée Bilingue et les établissements scolaires créés de Minawao sont des exemples de cette orientation.

Orientation du système éducatif et de formation vers la croissance et l'emploi

Ce principe vise à conférer plus de pertinence aux contenus de formation. A ce titre, la mise en place de l'enseignement fondamental dont la finalité est de donner à chaque jeune camerounais un socle minimal de connaissances et de compétences sera déterminante.

Réduction de toutes sortes de disparités

La réalité du droit à l'éducation et la démocratisation effective du système supposent que l'Etat assure l'éducation pour tous dans le cycle primaire et une égalité d'accès à une éducation de qualité dans les autres niveaux d'enseignement. Les mesures à prendre pour promouvoir l'égalité et l'équité impliquent :

- la poursuite des efforts vers la gratuité effective de l'école primaire ;
- une discrimination positive dans l'allocation des ressources ;
- la stabilisation des maîtres dans les zones difficiles peu scolarisées ;
- une aide à la fréquentation scolaire au profit des populations les plus fragiles (en raison de leur pauvreté, de leur lieu d'habitation et de leur genre) ;
- la prise en compte des questions liées à l'éducation inclusive et aux populations déplacées vivant sur le territoire.

Encouragement de l'offre privée d'éducation

Le gouvernement du Cameroun garantit le droit des organisations privées, des particuliers, des collectivités locales, des confessions et de tout autre agent qui a les moyens de créer et de gérer des structures éducatives en conformité avec les lois et règlements en vigueur et selon leurs principes propres.

Partenariat efficace et bien coordonné

Le gouvernement, soucieux de créer ou de renforcer un environnement incitatif, développera un partenariat large, efficace et mieux organisé, avec divers acteurs et partenaires : collectivités locales, confessions religieuses, communautés locales, ONG, entreprises, particuliers, PTF.

Ce partenariat qui devra être codifié s'exercera dans la gestion scolaire, les financements, et/ou la mise en œuvre des politiques publiques.

Redevabilité

L'obligation des résultats ainsi que la gestion transparente et efficace des ressources allouées au système seront érigées en principes de travail. Dans l'optique d'une gestion participative de l'école, les communautés (APE/PTA, comités de développement villageois, associations des élites, syndicats d'enseignants, collectivités territoriales décentralisées, entreprises, ONG, etc.) seront activement associées.

Renforcement de la gestion décentralisée/déconcentrée

La décentralisation de la gestion de l'éducation et de la formation est l'option gouvernementale dans un contexte où les collectivités locales doivent assumer pleinement le développement de l'éducation à la base en vertu des compétences qui leur sont transférées par la loi. Pour assurer une meilleure prise en compte des besoins d'éducation et de formation, le gouvernement renforcera la dévolution du pouvoir du centre vers les niveaux périphériques autour des rectorats (enseignement supérieur), des délégations régionales, des délégations départementales et des inspections d'arrondissements.

Promotion des langues et des cultures nationales

L'introduction graduelle de l'enseignement des langues et cultures nationales à tous les niveaux du système d'éducation et de formation vise à renforcer la qualité des acquisitions en formant des Camerounais enracinés dans leur culture et ouverts au monde, dans une perspective d'exploration et d'exploitation du potentiel endogène capable d'accompagner l'émergence du Cameroun.

I.6. Synthèse des axes

Les principaux défis auxquels le système d'éducation et de formation camerounais est confronté et qui appellent une réponse urgente, dont :

- la dégradation sensible de la qualité de l'éducation, telle qu'elle est perçue à travers des mesures d'acquisitions scolaires (45% des élèves de l'année 5 du primaire ne savent pas lire ni calculer) ;
- le caractère peu pertinent de l'offre de formation dans les parties moyenne et haute du système éducatif (Enseignement Secondaire Technique, Formation Professionnelle et Enseignement Supérieur) ;
- la faiblesse du pilotage et de la gouvernance dans l'ensemble du système, menant à une distribution peu équitable des intrants et à une certaine inefficacité dans leur utilisation ;
- la persistance des disparités liées au genre, à la région de résidence et au revenu ; ces disparités s'exprimant avec plus de force à mesure que l'enfant progresse dans sa scolarité.

La présente stratégie(DSCE) se décline en trois (03) axes : (i) accès et équité, (ii) qualité et pertinence et (iii) gestion et gouvernance.

Dans la suite du document ces axes seront décomposés en objectifs et stratégies opérationnelles, conformément au tableau ci-après :

Tableau 1 : récapitulatif des axes stratégiques et objectifs

Axes stratégiques	Objectifs généraux	Objectifs spécifiques
Accès et équité	Améliorer l'accès et l'équité à tous les niveaux d'éducation et de formation	<ol style="list-style-type: none"> 1. porter le taux brut de préscolarisation de 27% en 2010 à 50% en 2020 2. améliorer l'accès en réduisant les disparités de toutes sortes dans l'enseignement primaire 3. mettre en place l'enseignement fondamental 4. améliorer l'accès en réduisant les disparités de toutes sortes dans l'enseignement secondaire général et technique au second cycle 5. diversifier l'offre de formation professionnelle 6. développer l'offre d'enseignement supérieur dans la perspective de la professionnalisation et du renforcement des filières scientifiques et technologiques 7. promouvoir une alphabétisation fonctionnelle pour les jeunes et les adultes 8. développer une politique commune de construction et de réhabilitation des infrastructures
Qualité et pertinence	Améliorer la qualité des apprentissages tout en adaptant leurs contenus à l'environnement socioéconomique	<ol style="list-style-type: none"> 1. améliorer la qualité des apprentissages dans l'enseignement primaire et secondaire général 2. adapter les formations à l'environnement socioéconomique 3. promouvoir la recherche action et la

		recherche développement au sein du secteur de l'éducation
		4. améliorer la santé en milieu scolaire et universitaire
Gouvernance et pilotage	Améliorer la gouvernance et le pilotage du système éducatif	1. mettre en place des mécanismes de régulation des flux à travers des passerelles au sein du système éducatif
		2. renforcer la déconcentration et la décentralisation du système éducatif
		3. améliorer la gestion des ressources humaines
		4. aune gestion efficace des carrières
		5. renforcer les capacités de planification du système
		6. améliorer la transparence dans la gestion des ressources

Ce chapitre a été consacré à la présentation des dispositions nationales et internationales des normes minimales dans le secteur éducation en situation d'urgence et des orientations stratégiques et de la politique éducative du Cameroun. Ce chapitre est fondamental pour assurer une appréciation approfondie de l'état des lieux dans le secteur éducation et des stratégies d'intervention déployées par les parties prenantes.

CHAPITRE 2 : ANALYSES DES RESULTATS ET PERSPECTIVES

Ce chapitre est consacré à l'analyse des résultats des informations collectées dans les trois départements (Logone-Chari, Mayo-Sava, Mayo-Tsanaga). Les résultats sont analysés selon les normes minimales INEE. Des statistiques sont comparées selon les normes nationales et internationales.

La réponse dans le secteur éducation est intégrée (éducation, protection, hygiène, eau et assainissement). Cette stratégie intégrée consiste en l'identification et référence des enfants en besoin de soutien psychosocial ; le renforcement de la cohésion sociale et promotion de la paix entre les différentes communautés autour des ressources disponibles ; la disponibilité et bonne utilisation des facilités d'hygiène et d'assainissement.

Dans la Région de l'Extrême-Nord, il existe 341 écoles d'accueil d'enfants déplacés internes, 36000 élèves à risque de déscolarisation dans les zones transfrontalières et des communautés hôtes, 89 écoles détruites, 144 écoles fermées.

Quelques risques sont identifiés :

- ✚ risque de mines et de restes d'explosifs de guerre au sein et autour des écoles ;
- ✚ traumatisme psychologique des enfants qui sont directement affectés par les conflits ;
- ✚ pression sur la capacité d'accueil des écoles des communautés hôtes accueillant les déplacés internes, nombre croissant d'enfants réfugiés déscolarisés, ainsi que des déplacés internes non scolarisés et déscolarisés ;
- ✚ risque de mariages précoces pour les filles et d'enrôlement d'enfants dans des groupes armés. Au camp de Minawao ;
- ✚ le ratio est de 120 élèves par enseignant en comparaison du ratio national qui est de 72 élèves ; la norme est de 60 élèves par enseignant (Rapport Puplic Concern, 2017).

On observe les problèmes récurrents suivants :

- ✚ une lenteur dans le processus d'affection des instituteurs dans les zones reculées ;
- ✚ La capacité d'accueil est limitée dans les écoles hôtes et du camp de Minawao face à l'afflux de nouveaux réfugiés et de déplacés internes (2015 et 2016),
- ✚ L'insuffisance de fourniture et manuels scolaires, insuffisance d'une offre adaptée pour les enfants déscolarisés, non scolarisés et ceux d'âge préscolaire (refugiés et IDP),
- ✚ les barrières socio-culturelles (préférence de l'école coranique, refus de l'éducation de la jeune fille, mariage précoce et forcé),
- ✚ l'insuffisance des partenaires face aux besoins,
- ✚ la sécurité et accessibilité des écoles (surtout dans les localités situées à la frontière) Cameroun-Nigéria.

Pour la pérennisation de l'offre éducative en faveur des enfants réfugiés et communautés hôtes dans le camp et dans les communautés hôtes, il est recommandé les actions suivantes :

- ✚ le déploiement/prise en charge des enseignants,
- ✚ la distribution des fournitures et manuels scolaires (élèves et enseignants),

- ✚ la mise en place d'une offre éducative adaptée pour les déscolarisés/non-scolarisés.
- ✚ Ensuite, le renforcement de la capacité d'accueil dans les écoles hôtes (IDPs) par le renforcement des capacités des enseignants en ESU et modules connexes,
- ✚ la construction et réhabilitation des infrastructures et la formation des enseignants/inspecteurs pédagogiques.

II.1. Caractéristiques sociodémographiques au Camp de Minawao

La population totale au 20 janvier 2017 est de 60706 avec 16317 ménages dont la taille moyenne est de 4.

Tableau 2 : Population par tranche d'âge

Tranches d'âge	Sexe				Total	
	Feminin		Masculin			
	#	%	#	%	#	%
0 à 4 ans	5207	8.6%	5364	8.8%	10571	17.4%
5 à 11 ans	8570	14.1%	8599	14.2%	17169	28.3%
12 à 17 ans	4576	7.5%	4599	7.6%	9175	15.1%
18 à 59 ans	12725	21.0%	8388	13.8%	21113	34.8%
60ans+	1418	2.3%	1260	2.1%	2678	4.4%
Total	32496	53.5%	28210	46.5%	60706	100.00%

Source : *Rapport Public Concern*

Tableau 3 : Statistiques des enfants en âge scolaire

Niveau Scolaire	Pré-scolaire (3 - 5 ans)	Primaire (6 - 13 ans)	Secondaire (14 - 17 ans)	Total
Filles	3410	9127	2721	15258
Garçons	3515	9090	2801	15406
Total	6925	18217	5522	30664

Tableau 4

Commenté [A1]: séparer

Statistiques des personnes ayant des besoins spécifiques(*)

		Enfants à risque	Handicaps	Conditions médicales sérieuses	Enfants séparés ou non accompagnés	SGBV	Parent seul	Femmes à risque	Personnes âgées à risque	Torture
Sexe	Feminin	3116	438	49	887	33	2992	711	1244	2
	Masculin	2724	448	62	994	0	104	0	784	1
Total		5840	886	111	1881	33	3096	711	2028	3

Nombre d'individus ayant au moins un besoin spécifique : 13 096

(*) Un individu peut avoir à la fois plusieurs besoins spécifiques



Écoles supervisées par Public Concern au Camp de Minawao Tables bancs offerts aux deux écoles primaires au camp de Minawao



Les élèves réfugiés suivent attentivement le cours à l'école primaire Bilingue de Minawao

II.2. Caractéristiques sociodémographiques des déplacés internes

Une étude sur les conditions des déplacés internes du Mayo-Sava a révélé que les lieux de provenance les plus importants sont Amchidé (35%), Limani (19%), Tayer (10%) et Kérawa (8%). Nous signalons aussi l'existence des déplacés de Banki, Igawa, Boudoua, Magdamé et Tchikiri (Rapport d'étude sur les conditions des déplacés internes dans le mayo-sava, 2015).

Nous relevons les constatations suivantes :

- ✚ Les facteurs limitant des déplacés les plus importants sont le manque de matériels scolaires (26%), les structures scolaires sont occupées (18%), les contraintes liées au transport (16%), l'indisponibilité des enseignants (15%).
- ✚ 32% des enfants sont séparés, 36% des enfants sont sans parents, 18% des enfants sont non accompagnés et 14% des enfants sont recrutés dans les forces islamistes.
- ✚ Les enfants sont en réalité les premières victimes de cette situation. 56% des déplacés ont été appuyés, contre 44% qui n'ont pas reçu d'appui psychologique, médical ou social.
- ✚ 54% des déplacés envisagent rester sur place, 20% vont rentrer chez eux sans leur famille, 18% vont rentrer avec leur famille, et 8% vont aller installer ailleurs (Rapport d'étude sur les conditions des déplacés internes dans le Mayo-sava, 2015).

Il faut dire qu'un programme de recasement des déplacés s'avère important car plus de 74% des déplacés veulent rester sur place. Cela implique une pression forte des ressources naturelles disponibles dans les

zones d'accueil (eau, terre, bois). Cette proportion étant importante et donc des stratégies devront être prises pour améliorer la prise en charge des déplacés de la part de l'Etat et des ONG humanitaires intervenant dans la zone.

II.3. Constats et analyse selon les normes INEE

Notre analyse va se fonder sur les normes minimales de l'INEE et les normes Sphères.

Domaine 1 : Normes fondamentales

Les Normes fondamentales : elles ont été révisées et élargies et comprennent maintenant la coordination ainsi que la participation communautaire et l'analyse. Ces normes devraient être appliquées dans tous les domaines afin de promouvoir une réponse holistique et de qualité. Elles insistent particulièrement sur la nécessité de faire un bon diagnostic à toutes les étapes du cycle du projet pour mieux comprendre le contexte et mieux appliquer les normes dans les domaines qui suivent.

a) Participation communautaire

Norme 1 : Participation

Constats

On observe une faible participation communautaire dans les activités éducatives. Les APEE, AME et conseils d'établissement existent mais ne sont pas fonctionnels. Les comités et organes sont mis en place de manière démocratique (élections par les pairs). Les réunions ne se tiennent pas et les responsables désignés réclament les jetons de présence lors des réunions. Ces comités ne sont pas consultés lors des séances de planification et d'évaluation.

Recommandations

Il est souhaitable de mettre en place un système de participation des réfugiés et déplacés dans les organes et comités consultatifs mis en place. L'accompagnement des concernés à mettre en place des activités génératrices de revenus peut aussi améliorer leur participation.

Norme 2 : Ressources

Les ressources évaluées de manières globales sont insuffisantes au regard des besoins immenses des réfugiés. Les années de violences de Boko-Haram dans le bassin du Lac Tchad ont engendré une crise humanitaire qui se dégrade, avec 1,4 million d'enfants déplacés et au moins 1 million d'enfants toujours piégés dans des zones inaccessibles, selon un rapport de l'UNICEF(2017). En plus des 2,6 millions de personnes actuellement déplacées, il est à craindre que 2,2 millions supplémentaires (dont la moitié sont des enfants) soient piégées dans des zones contrôlées par Boko-Haram et en attente d'une assistance humanitaire. Environ 475 000 enfants dans la région du Lac Tchad vont souffrir de malnutrition aigüe sévère, contre 175 000 au début de l'année. Le rapport indique aussi que la majorité de la population déplacée – plus de 8 personnes sur 10 – vit chez des proches ou des voisins, ce qui ajoute un poids supplémentaire sur une communauté parmi les plus pauvres du monde. Depuis le début de l'année, près

de 170 000 enfants ont pu recevoir un soutien psychosocial, 100 000 ont pu être traités contre la malnutrition sévère et plus de 100 000 ont pris part à des programmes éducatifs (Rapport UNICEF, 2017). Les ressources sont insuffisantes pour répondre aux problèmes dans la région de l'Extrême-Nord. Un appel fort est adressé aux donateurs afin d'intensifier leur soutien pour les communautés affectées. Les organisations locales peuvent aussi recevoir des subventions pour répondre aux problèmes. On observe que les partenaires financiers ne font pas confiance aux organisations nationales pour l'exécution des stratégies de réponses humanitaires.

Recommandations

Il est recommandé aux organisations humanitaires de s'organiser pour une forte mobilisation des ressources financières. Les besoins sont très importants et nécessitent une organisation structurée et efficace de la recherche de financement.

b) Coordination

Norme 1 : Coordination et Norme 3 : Stratégies d'intervention

Cette norme s'arrime l'objectif d'améliorer la gouvernance et le pilotage du système éducatif. Est ici ciblée la fonction de gestion, dont le DSSEF 2013-2020 dit comprendre « la production, la diffusion, l'analyse et l'exploitation d'informations fiables et à jour sur le système éducatif », à cette fin d'une « bonne prise de décision », dont celle relative à la réponse « rapide et pratique » à toute éventuelle situation d'urgence. En vue de renforcer cette fonction de gestion du système éducatif, le DSSEF 2013-2020 propose, entre autres actions y relatives « le développement des mécanismes de prévention des conflits et des catastrophes ».

Quelques projets réalisés en faveur des réfugiés et communautés hôtes





Nous observons une faiblesse de coordination et circulation des informations entre les parties prenantes. Il existe un cluster éducation au niveau du Camp de Minawao. Ces derniers temps, le comité ne se réunit pas régulièrement. Dans le département du Mayo-Sava, le cluster éducation ne fonctionne pas à cause de la prise en charge des participants.

Les pouvoirs publics assurent le travail de suivi et de supervision à travers les délégations départementales des enseignements secondaires et de l'éducation de base.

La capacité opérationnelle des organisations humanitaires au Cameroun n'est pas encore à la hauteur des besoins, notamment dans le département de Logone & Chari à l'Extrême-Nord. Même si la présence des acteurs humanitaires s'est améliorée sur le terrain au cours de l'année 2016, la capacité opérationnelle doit

être renforcée en 2017 afin de répondre à l'accroissement rapide des besoins. Ce qui justifie l'ouverture de plusieurs bureaux dans la ville de Kousseri (PNUD, MSF, PU, ACF).

A ce jour, 76 acteurs humanitaires, dont 12 agences des Nations Unies, 30 organisations non gouvernementales internationales, 26 organisations non gouvernementales nationales, 8 projets de développements financés par l'Etat, ainsi que 4 Mouvements Croix/Croissant Rouge sont présentes au Cameroun, dont 42 participent à ce plan d'intervention humanitaire. Etant donné les besoins importants de protection, il apparaît urgent de renforcer la capacité opérationnelle dans ce secteur. En ce qui concerne le Gouvernement, tous les services techniques apportent un appui à la coordination en tant que leader dans les différents secteurs mais également dans la facilitation de la mise en œuvre des activités. En outre, le Gouvernement met en œuvre un programme d'assistance humanitaire au profit des déplacés internes et des populations hôtes. L'année 2016 a été marquée par le renforcement des capacités opérationnelles des agences des Nations Unies et des organisations non gouvernementales internationales surtout dans la région de l'Extrême-Nord. Non seulement les agences UN et les ONG ayant déjà une présence sur place ont augmenté leurs capacités en termes de personnel, mais d'autres organisations ont également ouvert des bureaux.

Pour les aspects relatifs à la qualité de l'éducation, le secteur s'attellera à la formation des enseignants en éducation en situation d'urgence et à la mise en œuvre de mesures suivantes : programmes alternatifs, encadrement pédagogique, soutien psychosocial et protection de l'environnement scolaire. Le secteur éducation travaille en synergie avec les secteurs WASH et Protection à la réhabilitation et/ou construction des infrastructures d'eau, hygiène et assainissement, des latrines séparées filles/ garçons et à la protection des enfants dans les écoles. Dans le but de renforcer la préparation et la capacité de réponse, le secteur envisage l'établissement d'un stock de contingence et le renforcement des capacités des officiels dans la coordination et la gestion des crises. Les agents affectés par l'Etat sont insuffisants.

D'après l'Office de coordination des affaires humanitaires (OCHA), six ONG nationales sont engagées dans la réponse humanitaire, en situation de sous-traitance auprès des organisations onusiennes. Ces acteurs locaux œuvrent dans les secteurs de la santé, de l'éducation, de l'assainissement et sont déployés dans les quatre régions affectées. Cette présence reste néanmoins insuffisante et interroge la politique humanitaire du Cameroun. Selon nous, il s'agit moins d'une question de capacité des acteurs locaux que de l'illustration d'une politique nationale qui ne tient pas compte du rôle que peut jouer la société civile dans une crise de cette ampleur. Reste que les conditions d'intervention sont périlleuses à différents niveaux. Il est reconnu que les organisations nationales maîtrisent mieux le terrain et ont un dispositif d'intervention facile et des procédures de mobilisation allégées. Il est difficile en effet pour ces derniers de couvrir les zones en proie à des combats. Les insurgés étant mêlés aux populations, le risque est grand d'être pris dans une embuscade ou entre deux feux, même si l'armée travaille à protéger les acteurs humanitaires. L'analyse de la question des réfugiés au Cameroun pose le problème de l'implication des acteurs locaux à côté des acteurs internationaux. Face à l'impératif d'améliorer cette réponse humanitaire, des initiatives devraient être prises tant par l'État que par la société civile (proposition des projets, concertation, actions de plaidoyer, circulation d'information, partage d'expériences) pour consolider l'architecture humanitaire locale.

La réponse humanitaire ne concerne dès lors plus seulement les réfugiés et les déplacés internes uniquement : elle doit tenir compte des populations locales qui consentent à partager leurs très maigres

ressources. Souvent incapables de cultiver leurs champs à cause des exactions des terroristes de Boko-Haram, certains sont exposés à la famine. Des conflits sont observés autour des points d'eau, pression sur les terres cultivables, la coupe de bois de chauffage devient importante.

Les financements, enfin, sont notoirement insuffisants. La réponse humanitaire nécessiterait 282,2 millions de dollars pour l'année 2016. Or OCHA faisait savoir qu'au 19 juillet 2016, le financement s'élevait à 62,4 millions.

Le cadre institutionnel au Cameroun est régi par les lois du 19 décembre 1990 portant liberté d'association et du 22 décembre 1999 régissant les organisations non gouvernementales. Certaines dispositions jouent néanmoins un rôle de verrous, limitant l'accès à des ressources financières et affaiblissant d'autant plus les organisations et leur capacité à entreprendre des initiatives constructives. Par ailleurs, et comme nous l'avons déjà évoqué, les organisations locales recensées par OCHA sont en situation de sous-traitance auprès des organisations onusiennes (PUBLIC CONCERN, ALDEPA, ALVF, CDD, ACADIR, CADEPI, COPRESSA, Université de Maroua) : octroyer à certaines d'entre elles le statut d'utilité publique s'inscrirait dans une logique de pérennisation des acquis, de valorisation des expériences et de construction progressive d'une dynamique de réponse humanitaire nationale.

De fait, et contrairement à ce qui est parfois proclamé par les autorités, la société civile n'est pas perçue comme un potentiel acteur humanitaire. Un regroupement au sein d'un collectif est impératif face à l'urgence de consolider un tissu humanitaire national, à côté du déploiement international. Une organisation porte-parole devrait pouvoir mener un plaidoyer pour davantage de visibilité et une réelle prise en compte des organisations de la société civile (ALDEPA par exemple a été désigné pour représenter la société civile camerounaise à la conférence de mobilisation d'Oslo en 2017) dans la réponse humanitaire. Le système humanitaire international reste encore trop hermétique, à tel point qu'il est presque impossible pour des organisations locales de s'exprimer individuellement. Cette dispersion d'énergies ne valorise pas les efforts fournis par ces organisations de première ligne.

De leur côté, les organisations locales doivent réviser leurs stratégies de mobilisation des ressources. Le volontariat et le bénévolat, qui permettent aux citoyens de mettre leurs capacités au service des causes d'intérêt général, sont des outils très efficaces. Or les organisations de la société civile ne reposent pas sur une logique d'adhésion populaire. Il appartient donc aux entrepreneurs sociaux d'attirer l'attention des citoyens, d'aménager un cadre qui leur permette d'accueillir des adhérents bénévoles ou volontaires. Cette démarche contribuera à consolider une capacité de réponse aux crises et à crédibiliser les acteurs locaux.

Norme 2 : Évaluation préliminaire

Une évaluation préliminaire des besoins sans le secteur éducation a été effectuée au début des opérations. Nous déplorons que ces évaluations soient faites de manière cloisonnées. Chaque acteur évalue son secteur d'intervention sans tenir des prévisions des autres.

Précédant nécessairement l'intervention éducation en situations d'urgence, l'évaluation préliminaire permet, lorsqu'elle est genre sensible (et elle doit l'être), d'identifier :

- 1) les besoins d'éducation des filles ;
- 2) les besoins spécifiques des filles quant à leur scolarisation,
- 3) les différents risques auxquels les filles sont exposées dans leur scolarisation,
- 4) les obstacles à l'accès des filles à l'éducation,

5) les obstacles empêchant les parents à scolariser leurs filles. Ce type d'évaluation n'a pas été réalisé.

Dans l'exécution, les besoins sont couverts à 20% et les violences basées sur le genre persistent dans les zones d'accueil et au camp.

Domaine deux : accès et environnement d'apprentissage

Les normes de ce domaine portent sur l'accès à des possibilités d'apprentissage sûres et pertinentes. Elles mettent en avant les liens cruciaux avec d'autres secteurs tels que la santé, l'eau et l'assainissement, la nutrition et les abris qui aident à améliorer la sécurité, la sûreté et le bien-être physique, cognitif et psychologique.

Norme 1 : Égalité d'accès

Cette norme s'aligne à l'Axe 2 : l'éducation en situations d'urgence dans le DSSEF 2013-2020 et le cadre stratégique de la SSEF 2013-2020 qui précise les directeurs de la politique éducative : principe 4 « réduction de toutes sortes de disparités».

La Stratégie 5 stimule la demande de scolarisation des jeunes filles issues des couches pauvres et défavorisées et celle des enfants vulnérables. Les APEE et les AME sont mises en place et fonctionnent timidement. On observe que le recrutement intègre le genre : 41 sur 80 enseignants sont des femmes dans le primaire tandis que 8 sur 44 enseignants sont des femmes dans le secondaire.

Le genre est bien suivi à chaque étape (planification, exécution, suivi-évaluation). Le processus de recrutement tient compte du genre ; la distribution des dons et des cadeaux aux élèves tient compte du genre. Par exemple les premières de chaque classe reçoivent automatiquement un cadeau lors de la remise des primes. Il existe des centres d'écoute animés par les membres d'ALDEPA et Intersos. Mais, il n'y a pas une réelle concertation entre les acteurs. Il existe une plateforme départementale (Mayo-Sava) du suivi des violences basées sur le genre qui se réunit régulièrement. Cette plateforme est composée de : UNFPA, MINPROFF, MINESEC, MINEDUB, MINJUSTICE, ALDEPA, CROIX ROUGE, INTERSOS, MINSANTE et les chefferies traditionnelles.

Norme 2 : Protection et bien-être

Il s'agit ici de faire un état des lieux des conditions de vie existants dans les zones d'accueil et au camp de Minawao.

Constats

Les élèves déplacés ne paient pas les frais exigibles. Les frais médicaux sont pris en charge par quelques organisations humanitaires installées dans les chefs-lieux de départements (Médecins sans Frontières, ACF, Care, International Rescue Cameroun, Intersos). Les responsables rencontrés ont exprimé le désarroi des conditions de prise en charge. En effet, la prise en charge déclarée est purement théorique. Dans la pratique, les agents de santé ne prennent pas en charge les élèves déplacés internes. Au niveau de l'établissement, la pharmacie ne contient que les paracétamols ; l'administration interdit l'automédication.

Dans le Mayo-sava, il y a 6 établissements secondaires fermés : Lycée de Kolofata, Lycée de Kerawa, Lycée de Limani, CES de Tolkoumari, CES de Goudjoudélé, CETIC de Kolofata. Au début de la crise 3000 élèves déplacés internes ont été accueillis au CES de Mora Massif. A la deuxième année, ces élèves ont été répartis dans les autres établissements de la ville : Lycée Bilingue, Lycée Classique et le Lycée de Mora Massif.

Dans le CES de Mora Massif, il y a 6 latrines et un forage pour 800 élèves. Deux dortoirs de 40 places et une cantine, deux blocs de salle de classe ont été construits. Ces ouvrages ne sont pas fonctionnels. Certains équipements ne sont pas livrés (tables, lits, kits cuisine). Ces infrastructures ont été construites aussi au Lycée classique et au Lycée bilingue de Mora. Le délégué départemental MINESEC pour le Mayo-sava souhaite que les organisations appuient l'Etat par la mise en place des structures de gestion. Les élèves déplacés internes dorment chez leurs amis et cela peut provoquer leur instabilité. Le maïs et le riz sont souvent distribués, mais les élèves vendent ces denrées pour acheter le mil. 224 élèves déplacés internes pour 80 places dans les dortoirs (120 millions de dotations pour la construction un dortoir pour 40 places). Il existe deux centres de prise en charge sanitaire à l'hôpital de district de Mora (MSF).



Dortoir de 40 places, non fonctionnel au CES de Mora Massif, en cours de construction depuis 2015, financement « Plan d'urgence »



CES de Mora Massif : Cantine construite sur financement « Plan d'urgence », non fonctionnelle,

Nous avons identifié quelques violences dans la communauté éducative : les mariages précoces et forcés, les violences sexuelles, les injures publiques, violences physiques ; la prostitution des élèves qui a souvent provoqué des conflits entre les enseignants et les éléments des forces armées multinationales. Les filles sont exposées aux viols, mariages précoces et forcés.

La difficulté d'accès à l'eau potable influence négativement l'éducation des filles. Les parents envoient les enfants aux points d'eau. Par conséquent, les filles viennent souvent en retard au Lycée. Il n'existe pas des aires de jeux.

Une étude réalisée par Onu-femmes en décembre 2016 auprès des réfugiés au Camp de Minawao, des déplacés internes et des populations hôtes a permis de trouver les résultats suivants :

- ✚ 73 cas de VBG ont été identifiés au cours de l'enquête. Il s'agit respectivement des pratiques culturelles néfastes (4 cas), des viols (5 cas), des mariages forcés (13 cas), des agressions sexuelles (34 cas), des agressions physiques (58 cas), de la maltraitance psychologique (74 cas) et du déni de ressource (86 cas).
- ✚ Les pratiques culturelles néfastes font références dans le cadre de cette étude au lévirat, sororat, aux mutilations génitales féminines ou excisions (Rapport IFORD VBG, 2016).

Les mariages forcés répertoriés sont principalement enregistrés au sein de la population réfugiée (6 cas) où les victimes sont aussi bien des femmes (7 cas) que des hommes (6).

- ✚ En effet, 60% des victimes de viols ont déclaré les inconnus hommes comme auteurs,
- ✚ 20% de victimes les inconnus femmes,
- ✚ et 20% de victimes les membres homme de la communauté hôte comme auteurs du viol subi.

Pour ce qui est des agressions sexuelles, ils sont principalement l'œuvre des membres hommes apparentés à la communauté réfugiée (pour 61,3% des victimes), des inconnus hommes et membres hommes de la communauté hôte (respectivement pour 16,1% des victimes) et membres femmes apparentées à la communauté réfugiée (pour 6,5% des victimes) (Rapport IFORD, 2016).

Recours entrepris

L'enquête révèle ainsi que, plus de 9 victimes enquêtées sur 10 (93,3%) n'ont entrepris aucun recours à la suite de la violence subie, tandis que 3% ont entrepris un recours médical, 2,3% un recours psychosocial et 1,5% un recours judiciaire. Selon le type d'acte de violence, on observe que pour les actes de viols, agressions sexuelles et agressions physiques, si plus de 8 victimes sur dix n'entreprennent aucun recours, 20%, 12,9% et 5,6% respectivement pour les cas de viols, agressions sexuelles et agressions physiques ont entrepris un recours médical. Tandis que 7,7% de victimes de mariages forcés ont entrepris un recours judiciaire. Il faut tout de même signaler que, pour les cas de pratiques culturelles néfastes, aucun recours n'a été entrepris par les victimes (Rapport IFORD VBG, 2016).

Les violences imminentes

Sur l'imminente survenance de violences dans un très court terme (d'ici à deux mois), 111 répondants sur 443 pensent courir un risque imminent de survenances d'actes de violences (25,1%). Ainsi, les constats suivants sont faits. Pour les réfugiés et IDP, les actes d'agression physique, de déni de ressource et de maltraitance psychologique demeurent à court terme le type de violences qu'ils subiront le plus pour respectivement 26, 50 et 18 des personnes interrogées. Les viols (4), agressions sexuelles (7), mariages forcés (5) et pratiques culturelle néfastes (1) sont les autres actes de violence imminents évoqués par les personnes interrogées principalement les IDP et réfugiés. Cependant, on note que quel que soit le type de violence considérée les populations autochtones ne se sentent pas à risque de le subir (Rapport IFORD VBG, 2016).



La Scolarisation de la jeune fille est effective au camp de Minawao, malgré quelques cas de déperdition scolaire causés par les mariages précoces et forcés et l'irrégularité de la distribution

Violences chez les déplacés

Une étude sur les conditions des déplacés dans le Mayo-Sava (2015) a permis d'identifier les violences récurrentes subies par ceux-ci. Les violences importantes déclarées par les enquêtés sont : enlèvements (16%), disparitions (12%), violences armées (10%), affrontements (10%), violences physiques (10%). Les violences faiblement observées sont : mariages précoces et forcés (7%), les restrictions de mouvements (6%), tensions entre les populations et les membres de la communauté (6%), les attaques des écoles coraniques (4%), le recrutement dans les forces armées (6%) (Rapport IFORD VBG, 2016).

Les personnes les plus vulnérables sont les personnes handicapées (16%), les garçons (16%), les filles (15%), les enfants bébés (13%), les malades chroniques (13%) et les femmes célibataires (12%) (Rapport étude de base sur les conditions de déplacés dans le Mayo-Sava, 2015).

Ces indicateurs révèlent bien que des violences persistent dans les zones d'accueil et dans le camp de Minawao. Des violences sont imminentes. Des centres d'écoute existent, mais vu l'importance de ce fléau, il est important de redéployer une équipe qui couvre tous les blocs au camp de Minawao. La conscientisation des populations hôtes est importante car certaines violences sont perpétrées par elles.

Norme 3 : Établissements et services (Déplacés internes et Réfugiés)

Les salles de classe sont insuffisantes au regard des effectifs. Il n'existe pas d'espaces de jeux pour enfants ou élèves. Les entretiens avec les responsables ont permis de collecter les informations pertinentes suivantes qui facilitent la mesure de la couverture et la qualité de l'éducation : 560 garçons et 390 filles pour 19 enseignants. 10 salles de classes pour 950 élèves ; 12 latrines pour 950 élèves ; 10500 élèves déplacés internes dans le Mayo-Tsanaga. 18250 élèves dont 10501 garçons et 7749 filles ; 206 enseignants dont 52 femmes. Le taux de fréquentation est de 82,5% pour les garçons et 84% pour les filles. Au niveau du département, il existe 2121 Salles de classe et 113 points d'eau dans les écoles. Onze (11) écoles sont électrifiées. Cinq cent treize (513) latrines sont opérationnelles dans les écoles. Il existe 86 logements d'astreinte pour enseignants. 26731 tables bancs sont installées dans les salles de classe. Les blocs administratifs existants disposent de 390 armoires. Au niveau du département, 18 écoles primaires fermées et 20 écoles d'accueil.

Enseignement secondaire et primaire dans le Mayo-Sava

Il existe 1873 élèves déplacés au niveau du département du Mayo-Sava répartis dans 16 établissements. Trois cent cinquante-huit (358) enseignants sont en charge de l'encadrement de 15 899 élèves². En moyenne, il y a 150 élèves par salle (ex :149 élèves par salle à l'Ecole Publique de Kourgui ; 449 élèves pour 3 enseignants, 6 salles de classes ; une latrine et un forage existent au sein de l'établissement). Un forage pour 1100 élèves au CES de Mora Massif.

Il n'existe pas de latrines et de forages dans plusieurs établissements : Mora sultanat, CETIC de Mémé, CES de Tolkoumari, CETIC de Gadoua (Arrondissement de Tokombéré). Un responsable au niveau départemental déplore la répartition inéquitable des investissements publics dans le secteur éducation. A titre d'exemple, il y a une seule dotation d'un bloc de deux salles de classe dans le BIP 2017 sur l'ensemble du département. Les constructions dans le Plan d'urgence engagées pour 45 jours (2015) sont encore en cours d'exécution (les réceptions sont provisoires).

² Informations recueillies auprès du Délégué Départemental des enseignements secondaires



Salle de classe et latrines au CES de Mora Massif



CES de Mora Massif : Des élèves assis au sol à cause de manque de tables bancs et effectif pléthorique (149 élèves/salle)

Au camp de Minawao

Les élèves manquent de fournitures scolaires (sacs, tenues, styles, livres, craies). Les dons distribués aux élèves ne couvrent que 20% des besoins (responsable anonyme) ; le chef d'établissement ne comprend pas pourquoi ce gap très important de 80%. Il se pose la question de la gestion des subventions attribuées et de l'identification des besoins (évaluation de base). Les frais de scolarités sont payés en retard et cela provoque des incidents négatifs sur le fonctionnement des établissements.

Tableau 5: Aperçu général des infrastructures

Niveau	Salles de classes	Latrines	Points d'eau	Aires de jeux	Observations
Primaire	49	46	0	01	Ecole groupe 3 ³
Secondaire	12	18	01	01	
Total	61	64	01	02	

Source : Rapport Public Concern

Au camp dans le cycle primaire, le ratio est de 280 élèves pour une salle de classe contre 116 élèves pour une salle de classe dans le secondaire ; 299 élèves pour une latrine dans le primaire contre 78 élèves pour une latrine dans le secondaire. Il existe deux aires de jeux dont un dans chaque catégorie (primaire et secondaire).



Les salles de classe sont construites en brique de terre, Lycée bilingue de Minawao

Cas spécifiques des départements accueillant les déplacés internes et les réfugiés

Constats dans le Mayo-Sava qui accueille les déplacés internes

La sollicitation de l'acte de naissance est plus importante que les autres pièces officielles telles que l'acte de mariage, l'acte de décès, le certificat de vie collective. Le service a la capacité de délivrer 2100 par an. Depuis 2013, les déplacés internes sollicitent aussi ces services. La demande a triplé, a déclaré le chef du bureau de l'état civil. L'année (2015-2016), 2295 sur 14016 élèves du CM2 ont pu composer au CEP. L'Inspectrice de l'éducation de base a expliqué cette situation par le défaut d'acte de naissance.

³ Il existe trois écoles primaires au camp : deux écoles gérées par Public Concern et une école gérée par Plan International

Parmi les 5117 élèves déplacés, il y a aussi ceux qui n'ont pas d'acte de naissance. La délivrance des actes aux personnes déplacés se fait après plusieurs vérifications administratives.

Même s'ils ont fui pour des raisons semblables à celles des réfugiés, notamment les conflits armés, les violences généralisées ou les violations des droits humains, les déplacés internes demeurent légalement sous la protection de leur propre gouvernement.

En tant que citoyens, les déplacés internes conservent l'ensemble de leurs droits, dont celui à la protection en vertu des droits humains et des principes du droit international humanitaire. En effet, pour répondre à ce surplus de demande de services d'état civil, la commune de Mora a des centres secondaires dans tous les cantons. Mais ceux-ci n'arrivent pas à répondre efficacement à la demande du fait de leur engorgement. Les cantons concentrant le plus de déplacés comme Mémé, Godigong, Mora Massif, Kourgui disposent d'un centre secondaire d'état civil.

Infrastructures sociales

En termes d'infrastructures sociales de base, la Commune de Mora dispose de 14 Centres de Santé (CS) fonctionnels pour une population d'environ 200 000 habitants, dont environ 40 000 en zone urbaine, selon les résultats du dernier Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH, 2010). La Commune compte en 2016, 08 écoles maternelles publiques, 02 écoles maternelles privées, 64 écoles primaires publiques et 12 écoles primaires privées.

Tableau 6 : Evolution du nombre d'écoles maternelles et primaires

	2012	2013	2014	2015	2016
Nombre d'écoles maternelles publiques de la Commune	12	10	13	10	08
Nombre d'écoles maternelles privées de la Commune	02	02	02	02	02
Nombre d'écoles primaires publiques	81	76	81	82	64
Nombre d'écoles primaires privées	11	15	13	10	12

Source : Rapport PAAQSU, 2016

Au niveau du service hygiène et salubrité publique

Actuellement dans la commune de Mora, la demande en eau potable est importante et sans cesse croissante. Cette évolution se justifie par l'arrivée massive des déplacés internes dans la commune, avec la ville de Mora et ses environs comme principal point de convergence de ceux-ci.

L'adduction d'eau qui devait être une opportunité, souffre également des coupures initialement conçue comme une opportunité pour résoudre le problème de manque de l'eau potable, l'adduction d'eau est régulièrement en suspension d'activité pendant des durées considérables.

Le délai d'attente dépasse souvent un mois. Les populations sollicitent un appui pour la construction des latrines. Les chefs d'établissement rencontrés ont exprimé le besoin en latrines à la commune et aux pouvoirs publics. Seulement 15 latrines dans 88 écoles existent fonctionnelles dans l'arrondissement de Mora.

Du fait de la croissance du nombre des déplacés, la demande en éducation s'est retrouvée fortement accrue. La forte poussée de la demande provoque le non-respect des normes internationales et nationales. Les conditions d'hygiène et salubrité ne sont pas respectées dans les écoles et établissements

secondaires. Les ratios démontrent à suffisance cette situation : 7 élèves/tables-bancs ; 143 élèves/salle ; 5117 élèves déplacés ont été déployés dans les écoles de la ville de Mora. Le taux de déperdition scolaire évolue (30007 élèves à la rentrée et 27756 en fin d'année soit une différence de 3401 élèves dont le taux de déperdition est de 23% chez les garçons et de 17% chez les filles)(2016).

Les chefs d'établissements ne sont pas satisfaits de la gestion de la compétence transférée à la commune (paquet minimum). Pour une école, l'inspection donne une boîte de craie, 4 registres d'appel pour 18 classes, un cahier de préparation. Il se trouve que les maîtres des parents sont pris en charge par la commune. Ces titulaires de Certificat d'Etudes Primaires Élémentaires assurent les fonctions d'enseignants dans les écoles les plus éloignées de la commune. N'ayant pas de statut au niveau de la fonction publique, leur rémunération constitue un casse-tête pour les directeurs d'écoles, les présidents des associations des parents d'élèves avec qui ils signent des contrats. C'est ainsi que pour assurer la couverture totale des programmes dans certaines écoles, la mairie se retrouve dans l'obligation d'assurer la rémunération des maîtres des parents (Rapport PAAQSU, 2016). Les résultats obtenus montrent que le ratio élèves/classe est bien préoccupant pour les écoles primaires publiques. Le nombre d'élèves par classe est en moyenne de 93 au cours des trois dernières années, ratio bien au-delà de la norme qui est de 60 élèves par classe (Rapport PAAQSU, 2016). En ce qui concerne le ratio élèves/enseignants, la situation est toujours préoccupante dans les écoles primaires publiques. Au cours des trois dernières années, un enseignant suit en moyenne 83 élèves ; chiffre également supérieur à la norme qui est de 60 élèves pour un enseignant dans les écoles primaires publiques.

Tableau 7 : Ratios élèves/classe par niveau d'enseignement et par type d'écoles

	2012	2013	2014	2015	2016
Ratio élèves/classe des écoles maternelles publiques de la Commune	38	51	47	33	31
Ratio élèves/classe des écoles maternelles privées de la Commune	22	19	17	12	10
Ratio élèves/classe des écoles primaires publiques	83	83	91	96	91
Ratio élèves/classe des écoles primaires privées avec leurs effectifs	34	71	53	57	51

Source : Rapport PAAQSU, 2016

Les autres types d'écoles semblent mieux loties, tant en salles de classes qu'en enseignants (ratios élèves /classe et élèves/enseignants y étant largement inférieurs à la norme).

Tableau 8 : Ratios élèves/enseignant par niveau d'enseignement et par type d'écoles

	2012	2013	2014	2015	2016
Ratio élèves/enseignant dans les écoles maternelles publiques de la Commune	19	23	17	10	16
Ratio élèves/enseignant dans les écoles maternelles privées de la Commune	22	4	11	12	10
Ratio élèves/enseignants dans les écoles primaires publiques	59	60	79	84	86
Ratio élèves/enseignant dans les écoles primaires privées avec leurs effectifs	55	52	61	52	50

Source : Rapport PAAQSU, 2016

Il conviendrait donc d'entreprendre des actions afin de construire de nouvelles salles de classe compatibles avec les effectifs des élèves dans les écoles primaires publiques, et de recruter un nombre convenable d'enseignants afin d'assurer un meilleur suivi des élèves dans ces mêmes écoles. Le tableau ci-dessous résume les gaps à combler.

Tableau 9 : Nombre de salles de classes à construire et nombre d'enseignants à recruter

	2012	2013	2015	2016
Nombre de salles requis dans les écoles primaires publiques	443	377	396	403
Nombre réel de salles de classe	321	273	248	265
Gap	122	104	148	138
Nombre d'enseignants requis dans les écoles primaires publiques	443	377	396	403
Nombre réel d'enseignant	447	374	282	282
Gap	-	3	114	121

Source : Rapport PAAQSU, 2016

Le besoin en salles de classe supplémentaires dans les écoles primaires publiques dans la Commune de Mora est d'environ 153 (le gap maximum requis atteint au cours des trois dernières années) au regard de l'évolution des effectifs des élèves. En ce qui concerne le nombre d'enseignants, il convient d'envisager un recrutement d'environ 121 enseignants.

Constats dans la ville Kousséri qui accueille les déplacés internes

Au cours des cinq dernières années, les trois centres secondaires n'ont reçu que 28 registres, soit 2 à Amchidiré, 26 à Adjainé et aucun à Ndjagaré. Cela met en évidence un fonctionnement timide des centres secondaires, celui de Ndjagaré n'étant pas fonctionnel dans les faits. Depuis 2014, seul le centre d'Adjainé produit des actes d'état civil. Le nombre d'actes d'état civil établis dans ces centres est donc très faible. Au cours de la période suscitée, seuls 1407 actes de naissance y ont été produits (soit plus de 400 unités de moins que la plus faible performance annuelle de la Mairie) tandis qu'aucun acte de décès n'y a été établi. La délivrance des prestations de l'état civil met en évidence une certaine centralisation au niveau de l'Hôtel de Ville. En l'absence d'une stratégie de promotion des centres secondaires auprès de la population et du fait de l'insuffisance de registres, la plupart des habitants des zones périphériques de l'espace communal se sentent obligés de venir au niveau central établir ou authentifier leurs actes.

Tableau 10 : Estimation du gap en termes d'actes de naissance établis dans la Commune de Kousséri (période 2012-2016)

	2012	2013	2014	2015	2016
Nombre de naissances dans les Centres de Santé de la Commune (a)	1289	2269	885	3085	2974
Nombre de naissances déclarées aux Centres secondaires d'état-civil par les Centres de Santé (b)	47	8	18	24	37
Nombre de naissances par accouchement traditionnel (c)	2160	2160	2160	2160	2160
Nombre d'actes de naissance établis par la Mairie (d)	1894	4910	3135	6310	4797
Nombre d'actes de naissance établis par les Centres secondaires d'état civil (e)	55	45	400	380	527
Nombre de jugements supplétifs établis (f)	176	2337	2375	2446	1790
GAP (a+b+c-(d+e-f))	1723	1819	1903	1025	1637

Source : Rapport PAAQSU, 2016

Le gap au cours des cinq dernières années pourrait être globalement à 8107 actes non établis, nombre auquel on pourrait ajouter le nombre d'élèves du CM2 sans actes de naissance. En effet, de nombreux élèves du CM2 sont dans l'impossibilité de se porter candidat au CEP, faute d'acte de naissance.

Tableau 11 : Gap d'actes de naissance à couvrir pour les élèves inscrits au CM2

	2012	2013	2015	2016
Effectif des élèves garçons au CM2	1123	1083	1789	1825
Effectif des élèves filles au CM2	481	907	1179	1320
Effectif total des classes du CM2	1604	1990	2968	3145
Effectif des élèves ayant composé pour le CEP	1553	1714	1872	2119
Nombre d'actes de naissance à établir dans les classes du CM2	51	276	1096	1026

Ainsi, entre 2012 et 2013 l'on tendait à un rapprochement entre le nombre d'élèves du CM2 et le nombre d'élèves ayant subi les épreuves du CEP. Les résultats obtenus ci-dessus nous conduisent à conclure que le gap d'actes de naissance à établir afin de couvrir le déficit sur la période allant de 2012 à 2016 est d'au moins 10 556. A cet effort à réaliser, il conviendrait pour 2017 d'ajouter les besoins annuels estimés moins 1 000 actes de naissance si l'on considère que la tendance des deux dernières années se maintiendra pour les prochaines années (Rapport PAAQSU, 2016).

44 latrines publiques sont fonctionnelles dans l'espace communal, essentiellement en zone urbaine. 9 latrines ont été construites par la Commune dans des écoles primaires depuis 2012, mais la grande majorité des écoles ne sont pas dotées de latrines. Le bloc de latrines du marché du mil n'est pas opérationnel faute d'eau courante, tandis que la bibliothèque municipale est dans un état de délabrement avancé.

Tableau 12 : Evolution des infrastructures dans le domaine de l'éducation de base dans la Commune de Kousséri

Années	2012	2013	2014	2015	2016
Nombre d'écoles maternelles / Nombre de salles de classe	5 / 5	5 / 12	7 / 12	7 / 12	9 / 19
Nombre d'écoles publiques / Nombre de salles de classe	22 / 112	26 / 97	28 / 109	38 / 143	38 / 208

Source : Rapport PAAQSU, 2016

L'effectif des écoles maternelles publiques est ainsi passé de 329 à 796 élèves pendant cette période, soit une augmentation de 142%. Celui des écoles primaires publiques a également suivi une courbe ascendante, passant de 19 891 à 26 595 élèves (augmentation de 34%). Toutefois, le ratio élèves/classe est largement au-dessus de la norme dans les écoles primaires publiques. En effet, dans les écoles primaires publiques, l'effectif moyen des élèves par classe est de 128 en 2016, tandis que ce même ratio est de 59 élèves par classe dans les écoles primaires privées. Le tableau ci-dessous dépeint cette situation.

Tableau 13 : Ratios élèves/classe par niveau d'enseignement et par type d'écoles

	2012	2013	2014	2015	2016
Ratio élèves/classe dans les écoles maternelles publiques de la Commune	66	32	48	58	42
Ratio élèves/classe dans les écoles maternelles privées de la Commune	141	91	45	44	54
Ratio élèves/classe dans les écoles primaires publiques	178	213	121	143	128
Ratio élèves/classe dans les écoles primaires privées avec leurs effectifs	72	100	65	58	59

Source : Rapport PAAQSU, 2016

En définitive, **le besoin actuel en salles de classe supplémentaires dans les écoles primaires publiques dans la Commune de Kousséri est de 235**, comme l'indique le tableau ci-dessous.

Tableau 14 : Nombre de salles de classes à construire et nombre d'enseignants à recruter

	2012	2013	2014	2015	2016
Nombre de salles requis dans les écoles primaires publiques	332	344	221	340	443
Nombre réel de salles de classe	112	97	109	143	208
Nombre de salles de classe à construire dans les écoles primaires publiques	220	247	112	197	235
Nombre d'enseignants requis dans les écoles primaires publiques	332	344	221	340	443
Nombre réel d'enseignant	201	181	194	156	286
Nombre d'enseignants à recruter dans les écoles primaires publiques	131	163	27	184	157

Source : Rapport PAAQSU, 2016

Les filles représentent en moyenne 43,6% des effectifs. Mais ce ratio baisse à 40,2% au niveau du CM2. On constate toutefois une certaine embellie au cours des dernières années ; alors qu'il n'était que de 30% en 2012, ce ratio a grimpé à 45% en 2013 pour se stabiliser autour de 42%.

Tableau 15 : Ratios élèves/enseignant par niveau d'enseignement et par type d'écoles

	2012	2013	2014	2015	2016
Ratio élèves/enseignant dans les écoles maternelles publiques de la Commune	18	17	57	26	20
Ratio élèves/enseignant dans les écoles maternelles privées de la Commune	47	30	28	37	39
Ratio élèves/enseignant dans les écoles primaires publiques	99	114	68	131	93
Ratio élèves/enseignant dans les écoles primaires privées avec leurs effectifs	134	66	57	52	56

Source : Rapport PAAQSU, 2016

Pour atteindre un ratio élèves/enseignants proche de la norme, **il convient d'envisager un recrutement de 157 enseignants dans les écoles primaires publiques.** Dans le domaine de la santé, la ligne budgétaire dédiée aux subventions en faveur des centres sociaux est utilisée pour assurer la prise en charge financière de personnels d'appui au sein des centres de santé de l'espace communal (Hôpital de District, Service de santé du District, Centres de santé d'Ibou, Amchidiré et ParPar, Centres de santé intégré de Madana et Ndjagaré).

L'approvisionnement en eau potable ne fait pas l'objet d'investissements conséquents de la part de la Commune. 9 écoles ont été équipées en forages au cours des cinq dernières années. La Commune a construit 14 forages pendant cette période, ce qui représente à peine 8% des 173 forages et puits à motricité humaine actuellement opérationnels dans l'espace communal. Dans les quartiers pullulent des puits à motricité humaine construits avec l'appui d'ONG et bienfaiteurs étrangers, majoritairement d'origine turque. Chaque quartier ou village de l'espace communal dispose d'une moyenne de trois de ces puits. Cependant, la qualité de l'eau issue de ces puits ne fait pas l'objet d'un contrôle et d'un suivi rigoureux.

Malgré l'intérêt de nombreux acteurs pour l'approvisionnement en eau potable, la situation se dégrade continuellement au fil des années. Le nombre d'habitants pour un point d'eau potable est largement au-dessus de la norme exigée. En effet, en 2012 la ville de Kousseri comptait un point d'eau potable pour 658 habitants contre la norme de 350 habitants pour un point d'eau potable. Ce ratio a atteint un forage pour 673 habitants en 2015 et 683 habitants pour un forage en 2016.

Tableau 16 : Nombre d'habitants pour un forage

	2012	2013	2014	2015	2016
Population	106579	109350	112193	115110	118103
Forages fonctionnels	162	165	168	171	173
Ratio habitants/point d'eau	658	663	668	673	683

Source : Rapport PAAQSU, 2016

Le tableau ci-dessous résume le gap à combler en ce qui concerne les points d'eau potable pour l'ensemble de la Commune de Kousseri. On note d'après ce tableau que le besoin en forages est de 164 en 2016.

Tableau 17 : Nombre de forages à construire

	2012	2013	2014	2015	2016
Population	106579	109350	112193	115110	118103
Forages fonctionnels	162	165	168	171	173
Nombre de forages requis	305	312	321	329	337
Nombre de forages à construire	143	147	153	158	164

Source : Rapport PAAQSU, 2016

Constats dans la ville de Mokolo qui accueille les réfugiés et les déplacés internes

La communauté des réfugiés du camp de Minawao représente également une source importante de la demande de services pour l'établissement des actes de naissance. On estime en moyenne à 5 (cinq) le nombre de naissances qui interviennent quotidiennement dans ce camp de réfugiés. Le HCR a produit à travers le centre de santé intégré de Gadala 1302 déclarations de naissances pour les années 2014 (173 cas) et 2015 (1229). Les personnes déplacées sont davantage orientées vers les processus de jugement supplétifs. Plusieurs se rapprochent de la Commune pour demander l'assistance en vue de la facilitation du processus, mettant ainsi en mouvement le service social et culturel. 262 dossiers de reconnaissance ont été enregistrés en 2013 ; 144 pour l'année 2016-2017.

Sur le plan éducatif, le niveau de scolarisation est assez faible. La Commune souffre d'une insuffisance de salles de classe et d'équipements. En 2014, elle compte 15 écoles maternelles, 186 écoles primaires (131 Ecoles Publiques, 45 écoles de parents et 10 écoles privées catholiques) et 11 établissements secondaires. Dans l'enseignement primaire, un effectif de 60 650 élèves a été enregistré en 2014 dont 26 110 filles. Le nombre d'enseignants était de 950, soit un ratio de 64 élèves pour un enseignant. L'insécurité avec Boko-Haram a entraîné la fermeture de certains établissements scolaires en cours d'année 2015. La réouverture solennelle du lycée de Tourou est intervenue à la rentrée scolaire 2016-2017. Tandis que les infrastructures prévues pour l'accueil des élèves déplacés de Tourou ne sont pas opérationnelles.

Par ailleurs, les attentes des populations en eau sont constantes. Bien que l'on note une amélioration progressive au cours des cinq dernières années, le nombre d'habitants pour un point d'eau potable reste encore très élevé par rapport à la norme exigée. En effet, en 2012 la Commune de Mokolo comptait un point d'eau potable pour 1518 habitants contre la norme de 350 habitants pour un point d'eau potable. Ce ratio est retombé respectivement à un forage pour 1 384 habitants en 2015 et à 1 144 habitants pour un forage en 2016(Rapport PAAQSU, 2016).

Les services de base du MINEE qui ont entre autres la charge du suivi et du contrôle des projets et programmes d'hydraulique et d'électrification, de l'assistance aux organismes locaux d'intervention dans le secteur de l'eau et de l'énergie relèvent une très grande insuffisance des infrastructures d'hydrauliques. Ils ont dénombré en 2015 à peu près 435 points d'eau dont 84 non fonctionnels ; soit un ratio de 641 habitants pour un point d'eau, alors que l'OMS recommande 350⁴ âmes par point d'eau (Rapport PAAQSU, 2016).

. La demande en eau est donc chronique et y accéder constitue un enjeu majeur pour une population en nette augmentation. Les ménages comptent sur un accès permanent à l'eau pour régler les questions d'hygiène et d'assainissement dont l'un des aspects sensibles est la gestion des excréta dans la perspective de l'utilisation des toilettes améliorées.



Les populations hôtes et les réfugiés continuent à puiser l'eau du Mayo, ici le Mayo Boula venant de Mokolo

⁴Selon la grille du MINEE, l'Etat camerounais vise un objectif de desserte de 300 personnes par point d'eau sur un rayon de 500 mètres

Tableau 18 : Ratios élèves/classe par niveau d'enseignement et par type d'écoles l'arrondissement de Mokolo

	2012	2013	2014	2015	2016
Ratio élèves/classe des écoles maternelles publiques de la Commune		297	307	173	198
Ratio élèves/classe des écoles primaires publiques	165	178	152	149	154
Ratio élèves/classe des écoles primaires privées	63	71	54	65	64

Source : Rapport PAAQSU, 2016

Les données obtenues auprès de l'IAEB permettent de montrer que le ratio élèves/classe est largement au-dessus de la norme dans les écoles publiques. En effet, dans les écoles maternelles publiques, on dénombre 198 élèves par classe en moyenne en 2016. Dans les écoles primaires publiques, l'effectif moyen des élèves par classe est de 154 en 2016, tandis que ce même ratio est de 64 élèves par classe dans les écoles primaires privées (Rapport PAAQSU, 2016). En ce qui concerne le ratio élèves/enseignants, la demande en enseignants est forte dans les écoles primaires publiques. Au cours des cinq dernières années, un enseignant suit au minimum 117 élèves; chiffre supérieur à la norme qui est de 60 élèves pour un enseignant dans les écoles primaires publiques. Cette situation renseigne sur la tendance croissante du nombre d'élèves par rapport au nombre d'enseignants. Pour l'année 2016, il y a 172 élèves pour un enseignant (Rapport PAAQSU, 2016).

Tableau 19 : Ratios élèves/enseignant par niveau d'enseignement et par type d'écoles

	2012	2013	2014	2015	2016
Ratio élèves/enseignant dans les écoles maternelles publiques de la Commune	42	37	31	36	49
Ratio élèves/enseignants dans les écoles primaires publiques	117	129	134	146	172
Ratio élèves/enseignant dans les écoles primaires privées avec leurs effectifs	92	60	48	48	49

Source : Rapport PAAQSU, 2016

Tableau 20 : Evaluation du besoin des actes de naissance des élèves inscrits au CM2 de 2012 à 2016

	2012	2013	2014	2015	2016
Effectif des élèves garçons au CM2	2657	3092	2645	2523	2959
Effectif des élèves filles au CM2	1202	1454	1428	1462	1831
Effectif des élèves ayant composé pour le CEP	2735	2920	3115	3232	3658
Demandelatent	1124	1626	958	753	1132

Source : Rapport PAAQSU, 2016

Il se dégage un total d'environ 5 593 demandeurs latents d'acte de naissance au niveau de l'éducation de base au cours de la période allant de 2012 à 2016, dont 1 132 pour la seule année 2016. Il faut ajouter à cela les demandes dues aux nouvelles naissances enregistrées entre 2012 et 2016 dans les Centres de Santé de la Commune (8 848 dont 1523 en 2016), celles enregistrées dans les Centres secondaires d'état-civil (8 416 dont 3 891 pour l'année 2016). Le total des besoins en actes de naissance s'élève alors à 22 857 sans prise en compte des naissances effectuées par les accoucheuses traditionnelles et qui sont estimées à 8 640 par an (Rapport PAAQSU, 2016).

La demande en soins de santé est couverte par 15 Centres de Santé (CS) fonctionnels pour une population de plus de 282 612 à laquelle il faut ajouter la population des réfugiés et des déplacés internes, soit 1 centre de santé pour 18 840 habitants. L'enquête a révélé que la distance moyenne entre deux centres de santé varie de 10 à 16 km, soit au moins le double de la norme de la stratégie nationale du secteur de la santé qui fixe à 5 km, correspondant à une heure de marche à pied, la distance qui doit séparer deux centres de santé (Rapport PAAQSU, 2016).

Tableau 21 : Besoins en délivrance d'actes de naissance à la base

	2012	2013	2014	2015	2016
Nombre de naissances dans les Centres de Santé de la Commune (a)	1102	1268	2974	1981	1523
Nombre de naissances déclarées aux Centres secondaires d'état-civil par les Centres de Santé (b)				4525	3891
Estimation du nombre de naissances par accouchement traditionnel (c)	6 480	6 480	6 480	6 480	6 480
Nombre d'actes de naissance établis par la Mairie (d)	1831	2325	6778	2976	2715
Nombre d'actes de naissance établis par les Centres secondaires d'état civil (e)	273	322	284	766	312
Nombre de jugements supplétifs établis (f)	78	70	586	254	371
GAP (a+b+c-(d+e-f))	5 556	5 171	2 978	9 498	9 238

Source : Rapport PAAQSU, 2016

En se référant à la période 2012 à 2016, le total des déclarations de naissance d'après les données de l'enquête se situe à 17 264. Il convient de signaler que l'enquête n'a pas obtenu de données pour les déclarations de naissance effectuées auprès des centres secondaires d'état civil pour les années 2012 à 2014 inclus (Rapport PAAQSU, 2016).

Les actes de naissance établis de 2012 à 2016 se chiffrent à 18 582 avec un pic de 6 778 actes de naissance établis en 2014. Sur la base des chiffres disponibles, il doit y avoir eu des régularisations de l'ordre de 1318 actes pour des naissances antérieurement déclarées. En ce qui concerne l'éducation de base, la Commune compte en 2016, 16 écoles maternelles publiques, 130 écoles primaires publiques et 14 écoles primaires privées (Rapport PAAQSU, 2016).

Tableau 22 : Evolution du nombre d'écoles maternelles et primaires

	2012	2013	2014	2015	2016
Nombre d'écoles maternelles publiques de la Commune	10	14	14	14	16
Nombre d'écoles maternelles privées de la Commune					
Nombre d'écoles primaires publiques	116	120	120	120	130
Nombre d'écoles primaires privées	11	13	13	13	14

Source : Rapport PAAQSU, 2016

Entre 2012 et 2016, l'on a enregistré une augmentation de 6 écoles maternelles publiques et 14 écoles primaires publiques. Soit en moyenne 1 école maternelle et 3 écoles primaires publiques par an. Le besoin en service d'éducation de base sera apprécié sur la base des deux indicateurs qui ont été analysés plus

haut à savoir : le ratio élèves/salle de classe et le ratio enseignant/élèves. Les résultats ont montré que le ratio élèves/classe est largement au-dessus de la norme dans les écoles publiques. Dans les écoles maternelles publiques, on dénombre 198 élèves par classe en moyenne en 2016 et dans les écoles primaires publiques, l'effectif moyen des élèves par classe est de 154 en 2016. Ce même ratio est de 64 élèves par classe dans les écoles primaires privées. Il faut préciser que le ratio salle de classe /élèves est de 1/60 (Rapport PAAQSU, 2016).

En ce qui concerne le ratio élèves/enseignants, on note qu'au cours des cinq dernières années, un enseignant suit au minimum 117 élèves ; chiffre supérieur à la norme qui est de 60 élèves pour un enseignant. Cette situation est d'autant plus préoccupante qu'elle s'aggrave d'année en année (172 élèves pour un enseignant en 2016). (Rapport PAAQSU, 2016). En termes de classes à construire et d'enseignants à recruter, le tableau ci-dessous résume les gaps à combler.

Tableau 23 : Nombre de salles de classes à construire et nombre d'enseignants à recruter

	2012	2013	2014	2015	2016
Nombre de salles de classe requis dans les écoles maternelles publiques	7	10	10	12	13
Nombre réel de salles de classe	0	2	2	4	4
Nombre de salles de classe à construire dans les écoles maternelles publiques	7	8	8	8	9
Nombre de salles requis dans les écoles primaires publiques	670	743	695	696	820
Nombre réel de salles de classe	244	251	274	281	319
Nombre de salles de classe à construire dans les écoles primaires publiques	426	492	421	415	501
Nombre d'enseignants requis dans les écoles primaires publiques	670	743	695	696	820
Nombre réel d'enseignants	344	345	311	287	287
Nombre d'enseignants à recruter dans les écoles primaires publiques	326	398	384	409	533

Source : Rapport PAAQSU

En définitive, **le besoin actuel en salles de classe supplémentaires dans les écoles maternelles publiques dans la Commune de Mokolo est de 9, tandis que celui des écoles primaires publiques est de 501 salles de classe.**

En ce qui concerne le nombre d'enseignants, il convient d'envisager **un recrutement de 533 enseignants** dans les écoles primaires publiques. En se basant sur la norme OMS en matière d'accès à l'eau comme relevé plus haut, le tableau ci-dessous résume le gap à combler en ce qui concerne les points d'eau potable pour l'ensemble de la Commune de Mokolo. On note d'après ce tableau que le besoin en forages est de 560 en 2016(Rapport PAAQSU, 2016).

Tableau 24 : Nombre de forages à construire

	2012	2013	2014	2015	2016
Population	255036	261667	268470	275451	282612
Nombre réel de forages fonctionnels	168	173	180	199	247
Nombre de forages requis	729	748	767	787	807
Nombre de forages à construire	561	575	587	588	560



Bidons en rang, attente pour puiser l'eau ; le système d'adduction est déficient

Nous venons de présenter quelques Gap à combler dans les villes de L'Extrême-Nord qui accueillent les déplacés internes et les réfugiés. Les simulations en termes de budget dans les villes sont estimées à près de 4 milliards par ville (12 milliards pour combler le Gap en éducation, santé, eau, hygiène et assainissement). Les organisations humanitaires sont interpellées pour la mobilisation des ressources. Des plans d'accompagnement ont été élaborés pour chaque commune. Les pouvoirs publics sont interpellés à faire plus d'effort dans l'affectation des enseignants, la construction des salles de classe et la réalisation des forages. Le plan d'urgence a réalisé certains ouvrages, mais ceux-ci ne sont pas opérationnels.

Domaine trois : enseignement et apprentissage

Ces normes portent sur des éléments cruciaux qui promeuvent un enseignement et un apprentissage efficaces, comme les programmes scolaires, la formation, le développement professionnel et l'appui en fournitures, l'enseignement et les processus d'apprentissage et l'évaluation des résultats de l'apprentissage.

Norme 1 : Programmes scolaires

Durant l'année scolaire 2015-2016, le HCR et ses partenaires (ministères de l'éducation de base et des enseignements secondaires, PUBLIC CONCERN, PLAN INTERNATIONAL CAMEROUN, ALDEPA et l'UNICEF...) ont mis en œuvre un programme scolaire bilingue et l'alphabétisation fonctionnelle pour être

en conformité avec le système d'éducation du Cameroun. A la fin de l'année 2016 ; 02 écoles maternelles, 06 écoles primaires et un lycée bilingue ont été opérationnels au camp. Toutefois deux autres écoles ont été créées mais n'ont pas ouvert leur porte en raison du manque d'infrastructures et du personnel enseignants. Pour répondre à ce besoin, Public Concern n'a pas reçu un financement du BPRM pour la construction de 46 salles de classe pour tous les niveaux scolaires et une bibliothèque qui sont en cours de finition. Le partenaire Plan Cameroun est en train de finaliser la construction de 09 salles de classe pour le préscolaire sous financement de Irish Aid. Le nombre d'enfants scolarisés en fin décembre 2016 est de 13735 dont 6258 filles et 7477 garçons.

Le tableau ci-dessous résume les réalisations :

N°	Activités	Prévision	Réalisation	Observations
1	Paiement des Contributions en salaires des 08 gardiens de l'école primaire (camerounais et réfugiés)	08	100%	
2	Célébration des journées internationale (JEA, JE...)	Fête de la jeunesse, JEA, JE, JMR...	100%	
3	Paiement de la contribution au salaire et charges patronales du Manager de l'éducation	01	100%	
4	Animation de la communauté éducative	Toute l'année	100%	
5	Contribution aux primes allouées aux 06 Directeurs d'écoles Camerounais et paiement des contributions aux salaires et charges patronales des 02 assistants chargés de l'éducation	06 directeurs et 02 assistants	100%	
6	Contribution aux salaires des 6 surveillants de secteurs camerounais et réfugiés	06	100%	
7	Contribution aux salaires de 03 maîtres de sport camerounais	03	100%	
8	Paiement des frais d'examen pour élèves du primaire	Tous les élèves réguliers inscrits	94,44%	
9	Fourniture du matériel didactique, mobilier et blouses pour maître	Fourniture du matériel didactique, mobilier et blouses pour maître	100%	Uniquement matériel didactique
10	Poursuite de la finalisation des 47 salles de classes	47	100%	Les travaux se poursuivent
11	Suivi pédagogique du MINEDUB	28 SP et 08 Journées pédagogiques	100%	
12	Paiement des contributions aux salaires de 105 maîtres (camerounais et réfugiés)	110	100%	
13	Fourniture de 16500 bulletins (maternelle, primaire et secondaire)	16500	100%	
14	Mise à disposition des fournitures scolaires	Matériel didactique et pédagogique pour l'alphabétisation	100%	
15	Fourniture des tables bancs	400	100%	

Source : Rapport Public Concern

Appui à la dispense de l'éducation secondaire

L'indicateur lié à ce sortant est le suivant : *Nombre d'élèves scolarisés dans l'éducation secondaire*. Le nombre d'enfants scolarisés en fin décembre 2016 est de 1403 dont 685 filles et 718 garçons.

Enseignement secondaire

N°	Activités	Prévision	Réalisation	Observations
1	Contribution au paiement des salaires et primes des enseignants du secondaire	44	100%	
2	Contribution au paiement des salaires des enseignants de sport	02	100%	
3	Contribution aux salaires et primes des 02 surveillants de secteurs	02	100%	
4	Contribution aux salaires et primes des gardiens du secondaire	02	100%	
5	Suivi pédagogique de la délégation Régionale du MINESEC	8	100%	
6	Fourniture des tenues de sport	100	100%	
7	Fourniture de tenues de classes	565	100%	
8	Appui à l'éducation secondaire (prime de transport des responsables du lycée : proviseur et surveillant général)	02	100%	

Source : Rapport Public Concern

1403 enfants de 14 à 17 ans sont inscrits sur **4892** enregistrés dans la base des données de l'UNHCR au 30 décembre 2016. **Le taux d'inscription qui reste très faible est de 28,67 %.**

Le taux de fréquentation est faible pour plusieurs raisons : irrégularité de la distribution des denrées, travail dans les champs pour avoir la nourriture, la coupe abusive du bois, recherche de l'eau. Le système d'adduction d'eau au camp ne fonctionne pas encore. Mais il y a du moins une capacité de fournitures de 30000 m³ par jour. L'eau reste toujours insuffisante.

Le taux de fréquentation est faible dans les écoles primaires et secondaires au camp. Le taux de réussite dans les classes est en moyenne de 20% (principale du Lycée Bilingue de Minawao). Les Kanouris n'aiment pas l'école classique ; ils envoient les enfants dans les écoles coraniques installées dans les secteurs du camp de Minawao. Certaines filles ne viennent pas à l'école à cause des latrines qui exposent leur intimité.

Des tee-shirts, des sacs au dos ont été distribués aux élèves déplacés internes. On observe un retard dans la distribution du paquet minimum aux élèves ; cette année les élèves ont reçu le paquet minimum en février après 6 mois d'activités scolaires.

Défis et perspectives sont à relever :

- ✚ faible taux d'inscription et de fréquentation scolaire ;
- ✚ Insuffisance des salles de classes ;
- ✚ inexistence de bibliothèque et salle multimédias ;
- ✚ insuffisance de l'encadrement pédagogique ;
- ✚ non fonctionnement des conseils d'enseignement ;
- ✚ insuffisance des manuels et fournitures scolaires ;

- ✚ insuffisance du mobilier et équipement (tables bancs, bureaux des enseignants et du personnel administratif et armoires) ;
- ✚ insuffisance des infrastructures sportives et sanitaires.

Norme 2 : Formation, développement professionnel et appui

Aperçu général des enseignants à la date du 30 Décembre 2016

Niveau	Effectif des enseignants			Nombre de Camerounais	Observations
	F	M	T		
Primaire	41	80	121	76	
Secondaire	8	36	44	33	
Total	49	116	165	109	

113,5 élèves pour un enseignant dans le primaire et 31 élèves pour un enseignant dans le secondaire. Il y a un équilibre entre les hommes et les femmes enseignants dans le primaire et un déséquilibre dans le secondaire (4,5 fois d'hommes que de femmes). En ce qui concerne l'encadrement des élèves, il y a un total de 238 enseignants réfugiés et camerounais (dont 73 au préscolaire, 121 au primaire et 44 au secondaire) sur ce nombre 18 enseignants ont été déployés par l'Etat dont 02 au préscolaire, 08 au primaire et 08 au secondaire.

Gaps

Aspect	Situation	Gap
Effectifs	13735	
Enseignants titulaires	82	147
Enseignants de français	30	27
Salles de classe sans le système de double flux	91	52
Salles de classe avec le système jumelage (groupe 1 et groupe 2)	dont 52 opérationnelles et 39 en cours de finition	24

Source : Rapport Public Concern

Le gap enseignant titulaire et salle de classe est calculé selon le standard national de 60 élèves par enseignant et par salle de classe. Le gap enseignant de français est calculé sous la base d'un enseignant pour 04 salles de classe.

Les enseignants ont bénéficié de 04 Formations assurées par le MINEDUB sous financement UNICEF et PLAN International Cameroun. Ces formations ont porté sur les modules de l'ESU (Éducation en Situation d'Urgence), d'appui psycho-social, l'école et la promotion de la paix; le WASH et la pédagogie.

Ces formations ont permis aux enseignants de :

- ✚ comprendre l'impact des urgences sur les enfants et les arguments en faveur de l'éducation dans les situations d'urgence ;
- ✚ maîtriser les enseignements adaptés aux situations d'urgence et l'appui psychosocial en milieu scolaire ;
- ✚ comprendre la nécessité la protection de l'enfant ;
- ✚ s'initier à l'éducation à la culture de la paix et au « vivre ensemble » ;

- ✚ apprendre l'utilisation et l'adaptation du soutien psychosocial (PSS) existants aux activités des risques de conflits et de catastrophes (C/DRR) ;
- ✚ préparer les enseignants qui travaillent dans un contexte de sécurité fragile à engager les élèves à cartographier la vulnérabilité de leur propre école et à élaborer le plan de préparation/intervention.

Appui en fournitures scolaires et uniformes

Le tableau ci-dessous résume les réalisations à ce propos :

N°	Activités	Prévision	Réalisation	Observations
1	Payement des contributions aux salaires et primes des alphabétiseurs (camerounais et réfugiés) et reliquat 2015	07 animateurs et 02 formateurs en couture	100%	
2	Payement de la contribution au salaire du superviseur chargé de l'alphabétisation	01	100%	
3	Matériel didactique et pédagogique pour l'alphabétisation	Fournitures scolaires	100%	

Source: Rapport Public Concern, 2017

Pour améliorer la qualité d'enseignement, 11 500 kits scolaires ont été distribués au primaire. Le PAM a diminué les quantités de distribution au niveau du Camp de Minawao. Ces différentes distributions ont contribué non seulement à l'amélioration des activités d'apprentissage mais aussi à l'amélioration des conditions de vie des apprenants.

Pour améliorer la qualité d'enseignement, le HCR et ses partenaires ont fourni 14,909 kits scolaires qui ont été distribués dont 2,000 au préscolaire, 11,500 au primaire et 1400 au secondaire. 2,765 tenues de classe ont été distribuées dont 2,200 au préscolaire et 565 au secondaire y compris 100 tenues de sport pour le secondaire. Dans les centres ECCD, 240 nattes ont été mises à la disposition de 08 centres et la distribution de 96 matériels didactiques (Rapport Public Concern, 2017).

Norme 3 : Enseignement et processus d'apprentissage

Aperçu général des élèves à la date du 30 Décembre 2016

Niveau	Effectif des élèves			Taux d'inscription	Observations
	F	G	T		
Primaire	6258	7477	13735	80,34	
Secondaire	685	718	1403	28,67	Très faible
Alphabétisation	300	240	540	11,03	Très faible
Total	7243	8435	15678	71,30 (moyenne)	

Source : Rapport Public Concern

Les établissements déplacés n'ont pas d'enseignants. C'est le cas du CES de Tolkoumari qui n'a que les responsables : le directeur et le surveillant général. Les élèves déplacés internes sont intégrés dans les autres salles de classe. Ils ont les mêmes conditions de travail que les élèves autochtones. L'indicateur lié à ce sortant est le suivant : 540 jeunes adolescents suivent les cours d'alphabétisation à raison de trois séances par semaine. La langue principale est l'anglais et le français est aussi enseigné pour permettre aux apprenants d'acquérir les notions élémentaires. 5 animateurs nigériens pour le cours d'anglais et 02

animateurs camerounais pour le cours de français sont en charge de l'alphabétisation au camp. Le taux d'inscription du reste très faible, est de 11,03% (Rapport Public Concern, 2017).

Défis et perspectives

Les défis majeurs sont entre autres :

- ✚ inexistence des manuels d'apprentissage (livres de lecture, de mathématiques et d'éducation à l'environnement en anglais et en français) ;
- ✚ insuffisance des fournitures scolaires pour les apprenants ;
- ✚ manque des programmes de l'alphabétisation en langue anglaise ;
- ✚ insuffisance des animateurs au vue de la forte sollicitation des centres par les nouveaux apprenants.

Norme 4 : Évaluation des résultats de l'apprentissage

86 élèves de « class six » ont passé à l'examen de FSLs, soit un taux de réussite de 68,89 %. 89 élèves (15 filles) de class six ont passé le concours de Common Entrance soit un taux de réussite de 52,81 %.

On observe une prise en charge différenciée dans les établissements scolaires et secondaires du camp de Minawao. Il y a plus de cahiers pour les élèves de l'école primaire (12 cahiers) par rapport aux élèves du secondaire (4 cahiers). Or, les classes supérieures doivent avoir les classeurs et plus de livres au programme. Le budget alloué doit être augmenté et la gestion du budget doit être efficiente.

Le second cycle et la filière scientifique ne fonctionnent pas encore. Il n'y a pas encore de livres pour le second cycle. « *Les résultats scolaires ne sont pas bons, on se débrouille ; on obtient en moyenne 20% de taux de réussite* » (responsable anonyme). Certains responsables d'établissements ne sont pas invités à la réunion du comité éducation.

Il existe 1 forage au Lycée Bilingue. Ce point d'eau est partagé avec les réfugiés voisins à l'établissement. Les conflits sont récurrents autour de ce point d'eau et les bruits perturbent la conduite des enseignements dans les salles de classe.

Les activités éducatives ont porté sur les évaluations séquentielles et la tenue des conseils de classe. 06 séquences ont été organisées au cours de l'année et 03 conseils de classes ont été tenus à la fin de chaque trimestre. Ces conseils de classe ont permis aux enseignants d'apprécier les performances des élèves et de déceler les points d'amélioration des résultats obtenus par les élèves.

Domaine Quatre : enseignants et autres personnels de l'éducation

Les normes de ce domaine couvrent l'administration et la gestion des ressources humaines dans le domaine de l'éducation. Ils comprennent le recrutement et la sélection, les conditions de travail, la supervision et l'appui.

Norme 3 : Appui et supervision

20 supervisions et 8 Journées pédagogiques ont été organisées par le MINEDUB pour l'année 2015-2016. L'organisation des suivis et des journées pédagogiques ont permis aux enseignants d'améliorer les méthodes d'enseignement notamment l'Approche Par Compétence (APC). Au courant de 2015-2016, 48

supervisions pédagogiques ont eu lieu dans les différents établissements scolaires des Ministères de l'éducation de Base et des enseignements Secondaires (MINESEC).

Pour l'enseignement supérieur, cette année, 14 étudiants (dont 01 fille) ont bénéficié de bourses de la DAFI et 6 (dont 01 fille) ont été reconduits. Ces derniers continuent leurs études dans plusieurs instituts ou dans les différentes universités du Cameroun (Rapport Public Concern, 2017).

Dans le souci d'impliquer d'avantage les bénéficiaires dans la gestion de la question éducative, 18 sessions de sensibilisation (campagnes de sensibilisations, portes à portes, visites à domiciles) ont eu lieu et ont porté sur l'importance de l'école. Ces sessions de sensibilisation ont touché 15.651 personnes dont 6.525 femmes. Dans la même optique, il y a eu la création et le renforcement de 06 associations des parents d'enfants et un comité d'éducation et 03 associations des mères d'enfants. Cet appui a concerné également le lycée bilingue de Minawao (Rapport Public Concern, 2017).



Espace jeux pour enfants déplacés, installés à Mokong, 40 km de l'Arrondissement de Mokolo



Espace jeux pour enfants déplacés, installés à Mokong et Zamay, 40 km de l'Arrondissement de Mokolo

Participation aux journées nationales et internationales

Les élèves ont participé aux journées et fêtes suivantes : la fête de la jeunesse ; journée internationale de la femme ; Journée de l'Enfant Africain ; Journée mondiale des réfugiés ; Journée mondiale de lavage des mains ; Les 16 jours d'activités ; Journée nationale de l'orientation scolaire. La participation des élèves a consisté pour l'essentiel en la présentation des sketches, des danses, ballets, au défilé, etc.



Aire de jeu à Minawao



Participation des élèves réfugiés du camp de Minawao au défilé du 11 février 2017





Participation des élèves du lycée Bilingue de Minawao au défilé du 11 février 2017



Participation des élèves du lycée Bilingue de Minawao au défilé du 11 février 2017



Activités socioculturelles au camp de Minawao, Dans le Mayo-Tsanaga

Domaine cinq : politique éducative

Les normes de ce domaine portent sur la formulation et la promulgation des politiques, la planification et la mise en œuvre.

Norme 1 : Formulation des politiques et des lois

Plusieurs documents de planification n'intègrent pas les besoins spécifiques des filles et le suivi des indicateurs genre sensibles. Il est facile à observer que dans les projets proposés lors de l'élaboration des plans d'urgence ou des stratégies de conduite des projets, la différence entre les filles et les garçons n'est pas toujours prise en compte. L'initiative des pouvoirs publics et des partenaires au développement d'élaborer des plans ORSEC qui intègrent la prévention et la gestion des catastrophes est louable. Cependant, les plans y afférents, validés ne restent connus que de leurs seuls concepteurs et responsables.

Norme 2 : Planification et mise en œuvre

Il y a un grand écart entre la planification et la mise en œuvre. Plusieurs projets ont démarré depuis 2015 et ne sont pas encore achevés. Par conséquent ces projets ne sont pas opérationnels (dortoirs et cantines pour les déplacés internes). La planification et la mise en œuvre doit se faire en collaboration avec les services techniques déconcentrés de l'Etat qui sont en charge du fonctionnement et de la durabilité des ouvrages réalisés. Les délégations départementales demandent par exemple l'appui des partenaires internationaux pour la gestion des dortoirs et des cantines construits pour les élèves déplacés internes. Le suivi des indicateurs dans le secteur éducation doit se faire au niveau des comités (comité suivi C2D, comité suivi BIP, comité suivi DSCE) et autres comités consultatifs (commission départementale de suivi, comité régional, plateformes sectorielles et comité au niveau régional).

Dans le plan d'urgence triennal ordonné par le chef de l'Etat Paul Biya, un peu plus de 3 milliards de francs CFA ont été mobilisés pour subvenir aux commodités de base des populations dans la région de l'Extrême-Nord. Ces ressources vont servir à reconstruire cette région détruite par la criminalité transfrontalière.

Elles devront redonner aux populations victimes, le goût à la vie et surtout permettre aux élèves de regagner le chemin de l'école.

Une partie des ressources sus évoquées permettront de construire 208 salles de classe, 208 bureaux de maître, 87 blocs latrines et 56 forages. En plus de ceci, la déclinaison éducation de base de ce plan prévoit aussi la fabrication de 6240 tables bancs, l'octroi du paquet minimum, des primes spéciales de motivation aux enseignants, des paiements des frais d'examen pour les élèves déplacés internes.

Recommandations

Nous venons d'apprécier le niveau de mise en œuvre des normes minimales et nous avons fait aussi des constats et des analyses. Ces constats nous amènent à formuler les recommandations suivantes :

- ***La coordination*** entre les acteurs peut être améliorée. Il faut se concerter sur les projets prioritaires et de partager les informations entre acteurs. Les organisations humanitaires souhaitent travailler en synergie pour éviter les doublons ; tenir les réunions mensuelles prévues par les comités et organes.
- ***Les évaluations préliminaires et les évaluations*** à mi-parcours doivent être organisées de manière concertée et intégrée. Ces évaluations devront intégrer les aspects et les besoins

stratégiques et spécifiques genre sensible qui sont souvent oubliés lors de la conception et planification. Les violences basées sur le genre sont importantes. Les partenaires sont invités à développer des stratégies pour diminuer ou éradiquer les violences basées sur le genre.

- **Améliorer les quantités de distribution**

On observe globalement que les besoins ne sont pas couverts dans tous les secteurs : il faut combler les gaps et rendre opérationnel les dortoirs construits et équipés. La première activité qui conditionne ces résultats est la détermination des besoins des bénéficiaires. Ensuite, l'harmonisation des activités de distribution entre les organisations humanitaires. Cette synergie peut améliorer l'organisation de la distribution et peut éviter les doubles emplois.

- **La qualité de l'enseignement doit être améliorée** en termes d'affectation des ressources humaines et des fournitures scolaires :

- + prendre en charge les enseignants déplacés ;
- + améliorer les quantités des kits hygiéniques et alimentaires et surtout aux filles;
- + former les enseignants et les élèves à l'éducation à la vie et l'amour pour prévenir les violences sexuelles et les mariages précoces et forcés ;
- + former les acteurs et les comités de gestion, la communauté éducative et les communautés hôtes sur le droit à l'éducation. Cette formation permettra de conscientiser les parents et les enfants sur l'importance de l'école et de la formation professionnelle.

- **Améliorer l'offre en infrastructure** (salles de classe, latrines, forages, cantines scolaires, tables bancs). Cette recommandation est la première à adresser aux pouvoirs publics et aux organisations humanitaires. Les indicateurs d'accès et de couverture montrent que le Gap à couvrir est très important dans les espaces d'apprentissage et dans les écoles d'accueil. Un effort considérable est à déployer pour relever ces indicateurs qui sont faibles et ne prédisposent pas l'enfant à réussir et bien apprendre.

- **Améliorer les dispositions pour accompagner d'autres formes d'apprentissage :**

- + faciliter l'accès aux opportunités d'enseignement supérieur pour les jeunes réfugiés (bourse DAFI);
- + veiller à ce que les opportunités d'alphabétisation soient disponibles pour tous;
- + augmenter le nombre des animateurs ;
- + mettre en place une offre éducative adaptée pour les déscolarisés et non-scolarisés.

- **Les dotations pour les infrastructures** doivent être équitablement réparties dans les régions surtout les régions ZEP. Il se pose un problème de planification et de priorisation budgétaire. Le

budget de l'État doit faire l'objet d'un suivi des dotations allouées au chapitre éducation de base et enseignement secondaire et les localités bénéficiaires pour les régions ZEP.

- **Faire un suivi de la qualité de l'éducation** en lien avec les autres secteurs (la distribution, l'hygiène et l'assainissement a toujours influencé le taux de fréquentation et le taux de réussite). L'efficacité interne s'attache à mesurer la progression des élèves dans les cycles d'études afin de vérifier combien arrivent au terme de ces cycles et dans le nombre d'années prévues par la réglementation scolaire.
- **Mettre en route la filière scientifique** dans les établissements bilingues au Camp de Minwao; et disposer du paquet minimum équitable.
- **Suivre l'alignement des stratégies ESU** aux objectifs assignés dans les documents de stratégies sectorielles.
- **Diffuser les plans ORSEC** élaborés.
- **Redynamiser le comité de suivi du DSCE et les comités du suivi** participatif et indépendant du BIP et rendre opérationnel le suivi des dotations pour l'éducation en faisant des analyses comparatives avec les autres secteurs (salles de classes, tables bancs, latrines et forages).

Conclusion

La réponse en éducation en situations d'urgence est préoccupante dans la Région de l'Extrême-Nord. Trois cibles sont retenues. Chaque acteur a des besoins spécifiques. L'Etat avec le concours des partenaires répondent d'une manière concertée aux problèmes rencontrés dans le secteur éducation. Les conclusions de ce travail révèlent plusieurs Gap à combler dans le secteur :

- ✚ Amélioration de la qualité de l'éducation pour l'affectation des ressources humaines (enseignants anglophones);
- ✚ Amélioration des fournitures (livres, cahiers, stylos, sacs à dos qui ne sont couverts qu'à 20%);
- ✚ Amélioration des infrastructures dont les ratios sont en dessous des standards internationaux et nationaux (salles de classe, tables bancs, latrines, forages, douches, poubelles, fosses à ordures);
- ✚ Amélioration de la participation communautaire pour la redynamisation du comité éducation, APEE, AME;
- ✚ Construction des espaces de jeux;
- ✚ Amélioration de la planification, mise en œuvre et coordination (synergie d'action, circulation de l'information, réunion de partage d'expériences, suivi mensuel des activités);
- ✚ Mobilisation pour un plaidoyer de recherche de financement pour l'éducation;

- ✚ La diffusion des plans ORSEC, la sensibilisation des acteurs sur leurs droits et leurs valeurs, le suivi des indicateurs genre sensibles dans les documents stratégiques et leurs mises en œuvre, redynamisation des comités de suivi;
- ✚ Une redistribution équitable intégrant véritablement les zones d'éducation prioritaires;
- ✚ L'élaboration des lois et textes adaptés intégrant les préoccupations du secteur éducation (protection, VBG, Bien être de l'enfant, droit de l'enfant, droit du réfugié, droit du déplacé).
- ✚ La nécessité de la prévisibilité de l'Etat à travers ses documents cadres (ici le DSCE et le DSSEF) pour prendre en charge la question de l'ESU et accorder plus de ressources qu'avant.

Pour finir, la réponse éducation doit être intégrée dans une approche communautaire pacifique. Plusieurs conflits dans les communautés peuvent influencer la qualité de l'éducation. Certains réfugiés se sont déplacés avec des centaines de bœufs et autres animaux. Ce bétail a besoin de pâturage pour se nourrir, et il arrive de ce fait que des plantations entières soient saccagées par les troupeaux appartenant aux réfugiés.

Il faut noter que l'arrivée massive du bétail exerce une pression considérable sur les zones de pâturage qui de toute évidence peuvent difficilement satisfaire aux besoins des communautés hôtes.

Conformément aux normes « Sphère », les camps de réfugiés sont dotés de points d'eau potable. Les populations locales, elles-mêmes nécessiteuses, viennent de ce fait s'approvisionner dans ces installations. Il arrive que les réfugiés ne soient pas disposés à partager ce qui se trouve dans les camps.

Des frustrations naissent parce que les autochtones, estimant qu'ils ont généreusement offert des terres pour abriter les réfugiés, trouvent normal de pouvoir jouir de l'eau potable distribuée dans les camps. Une telle situation ne saurait assainir la coexistence entre les deux communautés. Des interventions doivent être améliorées dans les communautés hôtes.

Par ailleurs, du fait de leur situation, les réfugiés bénéficient de l'aide et de l'encadrement de tous les acteurs humanitaires dans des domaines tels que les soins médicaux, l'accès à l'eau potable, la mise en place des structures éducatives qui sont des besoins réels au sein des communautés locales. Cette situation est un facteur de frustrations pour certains qui se sentent lésés et la conséquence logique ne peut être que des frictions et autres désaccords entre ces deux communautés.

Le statut de réfugié confère une protection au sein du pays d'accueil. L'accent est mis sur les droits de ceux-ci, mais en dehors des discours politiques, il faut des actions concrètes sur le terrain pour aborder la question des devoirs des réfugiés dans les communautés hôtes.

Les organisations de développement et d'assistance camerounaises sont très peu actives dans le déploiement sur le terrain en faveur des réfugiés ou des populations hôtes. Si l'éloignement et l'enclavement de ces zones peuvent justifier cette absence, il faut reconnaître qu'il y a un problème de perception de la réalité humanitaire, celle-ci étant malheureusement considérée par la majorité des acteurs locaux comme « *l'affaire des organisations internationales* ». Les quelques structures locales actives sur le terrain sont limitées par la question des moyens financiers et il serait stratégiquement opportun de la part des pouvoirs publics ou des autres bailleurs de fonds de faciliter l'implication des organisations locales pour renforcer l'effort humanitaire des partenaires internationaux.

L'accompagnement des initiatives participatives impliquant les populations hôtes et réfugiées peut contribuer à consolider le vivre ensemble. De manière pratique, il serait opportun de renforcer les capacités

des comités de vigilance et des comités éducation mis en place dans la localité d'accueil et dans le camp de Minwao.

Ce travail est peut être amélioré par les informations pertinentes que les acteurs concernés peuvent apporter. Les informations contenues dans ce rapport constituent une matière première pour engager des actions de plaidoyer au niveau régional, national et international.



Quelques élèves (Zidem et Diméo) dans le Canton de Mofou Sud rencontrés déclarent avoir des difficultés avec les déplacés internes, qui volent les récoltes dans les champs

Références bibliographiques

- ✚ Arrêté n°201/PM du 08/11/2007 fixant les modalités d'exécution du Programme « Education Pour Tous » au Cameroun.
- ✚ Bilan du programme de contractualisation des instituteurs au Cameroun (2007 –
- ✚ CEFAN, Acte du forum Solid éduc, 2015,
- ✚ Convention de l'Union Africaine sur la Protection et l'Assistance aux Personnes déplacées en Afrique (convention de Kampala)
- ✚ Conventions des statuts des réfugiés
- ✚ Décision n°4701/B1/1464/MINEDUB/SG/DAJ/EPT de la15/04/2014 portant création et désignation des membres de l'Equipe Nationale d'Evaluation de l'Education Pour Tous 2015.
- ✚ Document de Stratégie du Secteur de l'Education et de la Formation/MINEPAT (2013–2020)
- ✚ Document de stratégie sectorielle de l'éducation
- ✚ Draft document of the sector wide approach/education (MINEDUB – MINESEC- MINEFOP)
- ✚ Education pour tous, cadre d'action pour l'Afrique du subsaharienne , 1999
- ✚ INNE minimum standard French 2010
- ✚ L'Education de Base en chiffres - dépliant/DPPC (édition 2009/2010)
- ✚ L'Education de Base en chiffres – dépliant / DPPC (édition 2011/2012)
- ✚ Le document de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP)
- ✚ Le financement de l'éducation en Afrique subsaharienne (Institut de Statistique de l'UNESCO)
- ✚ Le profile EPT de la CEEAC 2012. o Plan d'Action Nation de l'EPT (Octobre 2002), Document validé Stratégie Sectorielle de l'Education au Cameroun (Juin 2006)
- ✚ Le système d'éducation et de formation du Cameroun dans la perspective de l'émergence
- ✚ Normes minimales INEE
- ✚ Normes minimales Sphères
- ✚ Position du CEFAN sur l'ESU Cameroun, octobre 2015
- ✚ Rapport analyse organisationnelle en vue de l'amélioration de la qualité de service rendus aux usagers des communes de Mokolo, Mora et Kousséri, octobre 2016
- ✚ Rapport d'activités de MINEDUB pour le Logone et Chari, 2015-2016
- ✚ Rapport d'activités de MINEDUB pour le Mayo-SAVA, 2015-2016
- ✚ Rapport d'activités de MINEDUB pour le Mayo-Tsanaga, septembre 2016
- ✚ Rapport d'activités de MINESEC pour le Mayo-Tsanaga, 2015-2016
- ✚ Rapport d'analyse des données statistiques / MINEDUB (2008 – 2009)
- ✚ Rapport d'analyse des données statistiques /MINEDUB/DPPC/Cell/Planification (2009 – 2010)
- ✚ Rapport d'analyse des données statistiques/MINEDUB/DPPC/Cell/Planification
- ✚ Rapport éducation, Public Concern, 2017
- ✚ Recueil de données mondiales sur l'éducation 2011, statistiques comparées sur l'éducation dans le monde (Institut de Statistique de l'UNESCO)
- ✚ Recueil de données mondiales sur l'éducation, statistiques comparées sur l'éducation dans le monde /Institut de statistique de l'UNESCO (2010)
- ✚ Report on the programm for the recruitment of teachers by contract in Cameroon
- ✚ Stratégie du Secteur de l'Education / MINEDUB (Juin 2001)
- ✚ Stratégie sectorielle de l'éducation – draft (2012 -2020)

PLAN D'ACTION

TACHES	DUREE DE L'ETUDE																								
	J 1	J 2	J 3	J 4	J 5	J 6	J 7	J 8	J 9	J10	J11	J12	J13	J14	J15	J16	J17	J18	J19	J20	J21	J22	J23	J24	
Rencontres de cadrage de la prestation et conception des outils	■																								
Revue documentaire	■	■	■																						
Rencontres avec les parties prenantes				■	■	■																			
Traitement et analyse des données collectées et production du 1 ^{er} livrable							■																		
Collecte des données dans les trois départements								■	■	■	■	■													
Traitement des données et analyse												■	■	■	■										
Rédaction du rapport final																	■	■	■						
Préparation de la restitution –video conférence																				■					
Finalisation du rapport																					■	■			
Dépôt du rapport final amandé																							■	■	